

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	C 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: *SA FLORIDIENNE NV*

Forme juridique: *Société anonyme*

Adresse: *Drève Richelle* N°: *161 P* Boîte: *4*

Code postal: *1410* Commune: *Waterloo*

Pays: *Belgique*

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de *Brabant wallon*

Adresse Internet¹:

Numéro d'entreprise *BE 0403.064.593*

DATE *13 / 07 / 2015* du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS *COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)*
 approuvés par l'assemblée générale du *02 / 06 / 2020*
 et relatifs à l'exercice couvrant la période du *01 / 01 / 2019* au *31 / 12 / 2019*
 Exercice précédent du *01 / 01 / 2018* au *31 / 12 / 2018*

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~ne sont pas~~ ^{sont} identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: *99* Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

*Signature
(nom et qualité)*

*Signature
(nom et qualité)*

¹ Mention facultative.
² Biffer la mention inutile.

SITUATION DE L'ENTREPRISE

Ces comptes annuels concernent-ils une société soumise aux dispositions du nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019 ? non

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

SA BELUFLO
N°: BE 0472.039.711
Avenue Marnix 19A, 1000 Bruxelles, Belgique

Administrateur
05/06/2018 - 01/06/2021

Représenté(es) par:

Loïc WAUCQUEZ

SPARAXIS S.A.
N°: BE 0452.116.307
Avenue Maurice Destenay 13, 4000 Liège, Belgique

Administrateur
06/06/2017 - 04/06/2019

Représenté(es) par:

Yves MEURICE

W. INVEST S.A.
N°: BE 0472.184.122
avenue de la Floride 35, 1180 Uccle, Belgique

Administrateur
05/06/2018 - 01/06/2021

Représenté(es) par:

Gaëtan WAUCQUEZ

Philippe BODSON
Avenue Molière 200, 1050 Bruxelles, Belgique

Président du Conseil d'Administration
05/06/2018 - 04/04/2020

Caroline DE LAET DERACHE
Avenue de la Floride 35, 1180 Uccle, Belgique

Administrateur
05/06/2018 - 01/06/2021

Philippe DE SPOELBERCH
Herkenrode, Vijverbos 6, 3150 Haacht, Belgique

Administrateur
05/06/2018 - 01/06/2021

Marc-Yves BLANPAIN
Avenue du Manoir 28, 1410 Waterloo, Belgique

Administrateur
05/06/2018 - 01/06/2021

Caroline DE SPOELBERCH
Rue Van Aa 87, 1050 Bruxelles, Belgique

Administrateur
06/06/2017 - 01/06/2021

Paul CORNET de Ways Ruart
Ways-Ruart 1, 1474 Ways, Belgique

Administrateur
05/06/2018 - 04/06/2024

H&H CAPITAL MANAGEMENT SPRL
N°: BE 0470.551.057
Arthur Degreeflaan 6 boîte 0202, 8670 Oostduinkerke, Belgique

Administrateur
06/06/2017 - 04/06/2019

Représenté(es) par:

Herman WIELFAERT

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (SUITE)

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

SAMANDA S.A.
N°: BE 0480.028.848
Avenue Maurice Destenay 13, 4000 Liège, Belgique

Administrateur
04/06/2019 - 01/06/2021

Représenté(es) par:

Joanne FUGER

FRESHWATER BAY MANAGEMENT SPRL
N°: BE 0722.657.720
A. Degreeflaan (Odk) 6 boîte 2.02, 8670 Koksijde, Belgique

Administrateur
04/06/2019 - 01/06/2021

Représenté(es) par:

Herman WIELFAERT

MAZARS REVISEURS D'ENTREPRISES SCRL
N°: BE 0428.837.889
Avenue Marcel Thiry 77 boîte 4, 1200 Bruxelles, Belgique
N° de membre: B00021

Commissaire
05/06/2018 - 01/06/2021

Représenté(es) par:

Peter LENOIR
(Réviseur d'entreprises)
N° de membre: A02345

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~xxx~~ **n'ont pas*** été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise**;
- B. L'établissement des comptes annuels**;
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
Frais d'établissement	6.1	20
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	157.429.483,14	150.971.972,13
Immobilisations incorporelles	6.2	21	71.258,96	1.413,02
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	32.758,43	49.059,99
Terrains et constructions		22
Installations, machines et outillage		23
Mobilier et matériel roulant		24	16.654,87	30.061,31
Location-financement et droits similaires		25	2.059,82
Autres immobilisations corporelles		26	16.103,56	16.938,86
Immobilisations en cours et acomptes versés		27
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	157.325.465,75	150.921.499,12
Entreprises liées	6.15	280/1	156.654.172,36	150.204.805,73
Participations		280	135.448.172,36	133.757.972,36
Créances		281	21.206.000,00	16.446.833,37
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .	6.15	282/3	670.062,32	715.462,32
Participations		282	585.472,32	585.472,32
Créances		283	84.590,00	129.990,00
Autres immobilisations financières		284/8	1.231,07	1.231,07
Actions et parts		284	1.031,07	1.031,07
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	200,00	200,00

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	42.503.655,48	46.169.071,78
Créances à plus d'un an		29
Créances commerciales		290
Autres créances		291
Stocks et commandes en cours d'exécution		3
Stocks		30/36
Approvisionnements		30/31
En-cours de fabrication		32
Produits finis		33
Marchandises		34
Immeubles destinés à la vente		35
Acomptes versés		36
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	39.151.531,68	41.617.541,92
Créances commerciales		40	9.831.858,44	11.350.878,25
Autres créances		41	29.319.673,24	30.266.663,67
Placements de trésorerie 6.5.1/6.6		50/53	2.500.272,00	2.500.272,00
Actions propres		50	2.500.272,00	2.500.272,00
Autres placements		51/53
Valeurs disponibles		54/58	766.861,66	1.922.536,81
Comptes de régularisation 6.6		490/1	84.990,14	128.721,05
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	199.933.138,62	197.141.043,91

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	153.980.086,66	152.421.526,42
Capital	6.7.1	10	4.854.769,98	4.854.769,98
Capital souscrit		100	4.854.769,98	4.854.769,98
Capital non appelé		101
Primes d'émission		11	30.570.083,62	30.570.083,62
Plus-values de réévaluation		12
Réserves		13	7.928.864,75	7.928.864,75
Réserve légale		130	485.477,00	485.477,00
Réserves indisponibles		131	2.513.387,75	2.513.387,75
Pour actions propres		1310	2.500.272,00	2.500.272,00
Autres		1311	13.115,75	13.115,75
Réserves immunisées		132	2.930.000,00	2.930.000,00
Réserves disponibles		133	2.000.000,00	2.000.000,00
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	110.626.368,31	109.067.808,07
Subsides en capital		15
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	215.258,00	215.258,00
Provisions pour risques et charges		160/5	215.258,00	215.258,00
Pensions et obligations similaires		160
Charges fiscales		161	215.258,00	215.258,00
Grosses réparations et gros entretien		162
Obligations environnementales		163
Autres risques et charges	6.8	164/5
Impôts différés		168

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	45.737.793,96	44.504.259,49
Dettes à plus d'un an	6.9	17	31.757.636,30	33.924.323,63
Dettes financières		170/4	31.757.636,30	33.924.323,63
Emprunts subordonnés		170
Emprunts obligataires non subordonnés		171	15.000.000,00	15.000.000,00
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172
Etablissements de crédit		173	16.729.046,30	18.852.878,63
Autres emprunts		174	28.590,00	71.445,00
Dettes commerciales		175
Fournisseurs		1750
Effets à payer		1751
Acomptes reçus sur commandes		176
Autres dettes		178/9
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	13.456.370,70	10.042.612,17
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	6.180.972,33	2.401.331,78
Dettes financières		43	1.000.000,00	1.250.000,00
Etablissements de crédit		430/8	1.000.000,00	1.250.000,00
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	3.952.489,41	3.738.364,99
Fournisseurs		440/4	3.952.489,41	3.738.364,99
Effets à payer		441
Acomptes reçus sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	55.786,42	39.345,80
Impôts		450/3	12.545,81
Rémunérations et charges sociales		454/9	43.240,61	39.345,80
Autres dettes		47/48	2.267.122,54	2.613.569,60
Comptes de régularisation	6.9	492/3	523.786,96	537.323,69
TOTAL DU PASSIF		10/49	199.933.138,62	197.141.043,91

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	14.219.003,77	14.982.511,57
Chiffre d'affaires	6.10	70	14.184.587,83	14.977.070,51
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71
Production immobilisée		72
Autres produits d'exploitation	6.10	74	33.909,90	5.441,06
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	506,04
Coût des ventes et des prestations		60/66A	14.207.341,21	14.281.202,56
Approvisionnements et marchandises		60	12.171.265,56	12.705.290,06
Achats		600/8	12.171.265,56	12.705.290,06
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609
Services et biens divers		61	1.605.849,89	1.409.673,84
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	6.10	62	403.383,01	357.564,48
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	21.327,34	32.622,17
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)	6.10	631/4
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	6.10	635/8	-301.500,00
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	5.515,41	77.552,01
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration(-)		649
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	11.662,56	701.309,01

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	2.844.259,75	2.716.599,61
Produits financiers récurrents		75	2.826.692,00	2.666.606,38
Produits des immobilisations financières		750	1.697.341,46	1.660.831,27
Produits des actifs circulants		751	1.129.350,54	1.005.775,11
Autres produits financiers	6.11	752/9
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	17.567,75	49.993,23
Charges financières		65/66B	1.296.794,99	3.853.506,29
Charges financières récurrentes	6.11	65	1.296.794,99	1.563.274,36
Charges des dettes		650	1.090.468,90	1.148.363,12
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)		651	10.369,61	180.609,28
Autres charges financières		652/9	195.956,48	234.301,96
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	2.290.231,93
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	1.559.127,32	-435.597,67
Prélèvements sur les impôts différés		780
Transfert aux impôts différés		680
Impôts sur le résultat	6.13	67/77	567,08	581,98
Impôts		670/3	576,43	581,98
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales ...		77	9,35
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	1.558.560,24	-436.179,65
Prélèvements sur les réserves immunisées		789
Transfert aux réserves immunisées		689
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905	1.558.560,24	-436.179,65

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	110.626.368,31	111.124.745,47
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	1.558.560,24	-436.179,65
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	109.067.808,07	111.560.925,12
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2
sur le capital et les primes d'émission	791
sur les réserves	792
Affectations aux capitaux propres	691/2
au capital et aux primes d'émission	691
à la réserve légale	6920
aux autres réserves	6921
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)	(14)	110.626.368,31	109.067.808,07
Intervention d'associés dans la perte	794
Bénéfice à distribuer	694/7	2.056.937,40
Rémunération du capital	694	2.056.937,40
Administrateurs ou gérants	695
Employés	696
Autres allocataires	697

ANNEXE

ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002	
Amortissements	8003	
Autres(+)/(-)	8004	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	
Dont			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	
Frais de restructuration	204	

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	71.258,96	
Cessions et désaffectations	8031	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8041	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	71.258,96	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	
Repris	8081	
Acquis de tiers	8091	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8111	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	71.258,96	

FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT AVANT LE 1ER JANVIER 2016

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8055P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
8025	
8035	
8045	
8055	
8125P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
8075	
8085	
8095	
8105	
8115	
8125	
81312	

FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice
8056
8126
81313

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	91.863,80
8022	
8032	
8042	
8052	91.863,80	
8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	90.450,78
8072	1.413,02	
8082	
8092	
8102	
8112	
8122	91.863,80	
211	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023	
Cessions et désaffectations	8033	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8043	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés	8073	
Repris	8083	
Acquis de tiers	8093	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8103	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8113	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	212	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8024	
Cessions et désaffectations	8034	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8044	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8124P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actés	8074	
Repris	8084	
Acquis de tiers	8094	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8104	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8114	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8124	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	213	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	
Cessions et désaffectations	8171	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8181	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées	8211	
Acquises de tiers	8221	
Annulées	8231	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8241	
Plus-values au terme de l'exercice	8251	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	
Repris	8281	
Acquis de tiers	8291	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8311	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	
Cessions et désaffectations	8172	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8182	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées	8212	
Acquises de tiers	8222	
Annulées	8232	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8242	
Plus-values au terme de l'exercice	8252	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	
Repris	8282	
Acquis de tiers	8292	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8312	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	217.395,79
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	6.374,83	
Cessions et désaffectations	8173	1.263,64	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8183	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	222.506,98	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8213	
Acquises de tiers	8223	
Annulées	8233	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8243	
Plus-values au terme de l'exercice	8253	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	187.334,48
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	19.079,02	
Repris	8283	
Acquis de tiers	8293	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	561,39	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8313	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	205.852,11	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	16.654,87	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	xxxxxxxxxxxxxxxx	16.615,09
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164	
Cessions et désaffectations	8174	16.615,09	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8184	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8214	
Acquises de tiers	8224	
Annulées	8234	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8244	
Plus-values au terme de l'exercice	8254	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	xxxxxxxxxxxxxxxx	14.555,27
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	
Repris	8284	
Acquis de tiers	8294	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304	14.555,27	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8314	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	
DONT			
Terrains et constructions	250	
Installations, machines et outillage	251	
Mobilier et matériel roulant	252	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	167.190,23
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	
Cessions et désaffectations	8175	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8185	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	167.190,23	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8215	
Acquises de tiers	8225	
Annulées	8235	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8245	
Plus-values au terme de l'exercice	8255	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	150.251,37
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	835,30	
Repris	8285	
Acquis de tiers	8295	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8315	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	151.086,67	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	16.103,56	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	
Cessions et désaffectations	8176	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8186	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées	8216	
Acquises de tiers	8226	
Annulées	8236	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8246	
Plus-values au terme de l'exercice	8256	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actés	8276	
Repris	8286	
Acquis de tiers	8296	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8316	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxxx	151.186.616,43
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	1.690.200,00	
Cessions et retraits	8371	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8381	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	152.876.816,43	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8411	
Acquises de tiers	8421	
Annulées	8431	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8441	
Plus-values au terme de l'exercice	8451	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxx	17.428.644,07
Mutations de l'exercice			
Actées	8471	
Reprises	8481	
Acquises de tiers	8491	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8511	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	17.428.644,07	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8541	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	135.448.172,36	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxxxx	16.446.833,37
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	300.000,00	
Remboursements	8591	487.500,00	
Réductions de valeur actées	8601	
Réductions de valeur reprises	8611	
Différences de change(+)/(-)	8621	
Autres(+)/(-)	8631	4.946.666,63	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	21.206.000,00	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxxx	975.472,32
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362	
Cessions et retraits	8372	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8382	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	975.472,32	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8412	
Acquises de tiers	8422	
Annulées	8432	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8442	
Plus-values au terme de l'exercice	8452	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxxx	390.000,00
Mutations de l'exercice			
Actées	8472	
Reprises	8482	
Acquises de tiers	8492	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8512	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	390.000,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice(+)/(-)			
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	585.472,32	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	xxxxxxxxxxxxxxxx	129.990,00
Mutations de l'exercice			
Additions	8582	
Remboursements	8592	45.400,00	
Réductions de valeur actées	8602	
Réductions de valeur reprises	8612	
Différences de change(+)/(-)	8622	
Autres(+)/(-)	8632	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	84.590,00	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.495,87
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	
Cessions et retraits	8373	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	1.495,87	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8413	
Acquises de tiers	8423	
Annulées	8433	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443	
Plus-values au terme de l'exercice	8453	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	
Reprises	8483	
Acquises de tiers	8493	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	464,80
Mutations de l'exercice(+)/(-)			
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	464,80	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	1.031,07	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx	200,00
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	
Remboursements	8593	
Réductions de valeur actées	8603	
Réductions de valeur reprises	8613	
Différences de change(+)/(-)	8623	
Autres(+)/(-)	8633	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	200,00	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653	

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+ ou -) (en unités)	
FLORIDIENNE USA INC C/O Vrona & Van Schuyler CPAs, PLLC, certified public accountants Long Beach Road Island Park 240 NY 11558-1541 New York Etats-Unis	1.500 actions nominatives	100	6,67	93,33	31/12/2019	USD	599.614,00	6.725,00
SA FLORINVEST BE 0432.250.608 Société anonyme Drève Richelle 161 P boîte 4 1410 Waterloo Belgique	92.321 actions nominatives	91.213	98,8	0,0	31/12/2019	EUR	67.073.994,37	-19.611,08
FLORCHIM GMBH Chemiepark Bitterfeld - Wolfen - Filmstrasse 4 06766 Wolfen ALLEMAGNE	1 action nominative	1	100,0	0,0	31/12/2019	EUR	17.995.663,07	395.360,86
KIMFLOR AS Mustafa Khemal Sahil Bulvari 455a 35280 Kopru-Izmir TURQUIE	182.898 actions nominatives	137.174	75,0	0,0	31/12/2019	TRY	57.837.590,42	14.533.384,14
SA OLEO BE 0882.262.708 rue des Papeteries 56 1325 Chaumont-Gistoux Belgique	828 actions	156	18,84	0,0	31/12/2018	EUR	-489.710,00	-1.481,00

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (SUITE)

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code de devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+ ou (-) (en unités)	
SNAM Avenue Jean Jaurès 4 12110 Viviez FRANCE	316.851 actions nominatives	229.401	72,4	0,0	31/12/2019	EUR	10.023.686,00	243.574,00
CATENA ADDITIVES GMBH & CO. KG Neue Bergstrasse 13 64665 Alsbach-Hähnlein Allemagne	3 parts sociales	3	100,0	0,0	31/12/2019	EUR	-2.496.262,31	-5.749,08
SAS SURGEMER FR12398870402 Entreprise étrangère Troyalach'h 29170 Saint Evarzec FRANCE	356000 actions	356.000	100,0	0,0	31/12/2019	EUR	15.111.671,28	-122.078,69
SA SALM INVEST BE 0457.293.137 Société anonyme Avenue de Lambusart 11 6220 Fleurus Belgique	40163 actions nominatives	32.130	80,0	0,0	31/12/2019	EUR	2.705.159,33	173.293,13
SA FRANCAISE DE GASTRONOMIE FR25558503371 Société anonyme Allée d'Helsinki 2 CS 80072 Schiltigheim France	427401 actions nominatives	294.921	69,0	30,0	31/12/2019	EUR	3.714.819,50	417.275,82
SA DELKA BE 0434.560.889 Société anonyme Rue de Battice 22 boîte B 4800 Petit Rechain Belgique	63018 parts sociales	63.017	99,99	0,0	31/12/2019	EUR	787.969,53	34.911,38

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (SUITE)

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+ ou -) (en unités)	
SA ALTESSE BE 0442.610.010 Société anonyme Rue de la Gelée 4 4800 Petit Rechain Belgique	6212 actions	6.212	100,0	0,0	31/12/2019	EUR	2.790.263,08	10.402,52
SC POMAROM SRL Str Liveziji 37 2500 alba Lulia Roumanie	353384 actions	353.384	100,0	0,0	31/12/2019	RON	18.667.915,00	1.899.399,00
UAB CAMARGO Pakalnės g. 7 Bezdony 15201 Vilnius Lituanie	21000 actions	21.000	100,0	0,0	31/12/2019	EUR	3.963.332,00	469.515,00
BLUE STAR CHEMICALS NV BE 0426.696.268 Société anonyme Zwaarveld 41 9220 Hamme Belgique	1500 actions nominatives	1	0,01	99,99	31/12/2019	EUR	532.387,16	65.082,45
KOCAMAN CAMARGO Entreprise étrangère Balikesir Asfalti Omerli Koyu Yolu 1 TURQUIE	200 ACTIONS	100	50,0	0,0	31/12/2019	TRY	5.446.393,33	846.142,20
VOCARESCAR DOO BEOGRAD Entreprise étrangère Ljermontva Vozdovac 13 11000 BELGRADE Serbie	100 actions	15	15,0	0,0	31/12/2019	RSD	615.000,00	389.000,00
KARRAS SA BE 0437.114.167 Société anonyme Avenue de Lambusart 11 6220 Fleurus Belgique					31/12/2019	EUR	707.534,79	-72.274,36

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (SUITE)

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
	9124 actions	8.212	90,0	10,0				

LISTE DES ENTREPRISES DONT L'ENTREPRISE RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles l'entreprise est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, l'entreprise précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B, C ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
- B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 3 de la directive 2009/101/CE;
- C. sont intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de l'entreprise, établis, contrôlés et publiés conformément aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés;
- D. concernent une société de droit commun, une société momentanée ou une société interne.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel
<p><i>FLORCHIM</i> <i>Entreprise étrangère</i> <i>Chemiepark Bitterfeld - Wolfen - Filmstrasse 4, 06766 Wolfen, Allemagne</i></p>	C
<p><i>CATENA ADDITIVES</i> <i>Entreprise étrangère</i> <i>Neue Bergstrasse 13, 64665 Alsbach-Hähnlein, Allemagne</i></p>	C
<p><i>UAB CAMARGO</i> <i>Entreprise étrangère</i> <i>Pakalnės g. 7, Bezdony, 15201 Vilnius, Lituanie</i></p>	C
<p><i>SC POMAROM SRL</i> <i>Entreprise étrangère</i> <i>Str Livezii 37, 2500 alba Lulia, Roumanie</i></p>	C
<p><i>SAS SURGEMER</i> <i>FR12398870402</i> <i>Entreprise étrangère</i> <i>Troyalac'h, 29170 Saint Evarzec, FRANCE</i></p>	C
<p><i>SA ALTESSE</i> <i>BE 0442.610.010</i> <i>Société anonyme</i> <i>Rue de la Gelée 4, 4800 Petit Rechain, Belgique</i></p>	A

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681
Actions et parts - Montant non appelé	8682
Métaux précieux et œuvres d'art	8683
Titres à revenu fixe	52
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686
de plus d'un mois à un an au plus	8687
de plus d'un an	8688
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
<i>Charges payées d'avance Groupe 61</i>	2.452,65
<i>Charges payées d'avance Groupe 65</i>	50.322,07
<i>Prov financière intérêts courus non échus</i>	32.215,42
.....

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.854.769,98
(100)	4.854.769,98	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
 Catégories d'actions
Parts sociales sans désignation de valeur nominale

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Codes	Valeur	Nombre d'actions
	4.854.769,98	996.857
8702	xxxxxxxxxxxxxxxx	917.734
8703	xxxxxxxxxxxxxxxx	79.123

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)	xxxxxxxxxxxxxxxx
8712	xxxxxxxxxxxxxxxx

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Codes	Exercice
8721	84.559,14
8722	17.363
8731
8732
8740
8741
8742
8745
8746
8747
8751	4.415.000,00

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761
8762
8771
8781

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 dernier alinéa et art. 632 §2 dernier alinéa, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège statutaire pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			%
	Nature	Nombre de droits de vote		
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
SA BELUFLO BE 0472.039.711 Avenue Marnix 19 boîte A 1000 Bruxelles Belgique	391996 actions	391.996	0	39,32
SA MARNOR BE 0421.106.197 Avenue Marnix 19 boîte A 1000 Bruxelles Belgique	75800 actions	75.800	0	7,6
SA S.R.I.W. BE 0429.547.573 Avenue Maurice-Desteny 13 4000 Liège Belgique	84176 actions	84.176	0	8,44
SA FINATCO BE 0475.014.443 Chemin du Gros Tienne 112 1380 Ohain Belgique	20000 actions	20.000	0	2,01
SA FLORIDIENNE BE 0403.064.593 Drève Richelle 161 P boîte 4 1410 Waterloo Belgique	17363 actions	17.363	0	1,74
SA SIGECO BE 0422.705.511 Avenue Molère 200 1050 Bruxelles Belgique	14150 actions	14.150	0	1,42
SA MARINVEST BE 0827.408.218 Avenue Marnix 19A boîte 26 1000 Bruxelles Belgique				

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES (SUITE)

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège statutaire pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			%
	Nature	Nombre de droits de vote		
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
<i>DE SPOELBERCH Philippe</i> <i>Herkenrode, Vijverbos 6</i> <i>3150 Haacht</i> <i>Belgique</i>	<i>15000 actions</i>	<i>15.000</i>	<i>0</i>	<i>1,5</i>
<i>Personnes physiques</i>	<i>216428 actions</i>	<i>216.428</i>	<i>0</i>	<i>21,71</i>
<i>WAUCQUEZ Gaetan</i> <i>Avenue de la Floride 35</i> <i>1180 Uccle</i> <i>Belgique</i>	<i>61821 actions</i>	<i>61.821</i>	<i>0</i>	<i>6,2</i>
<i>FREE FLOAT</i>	<i>21000 actions</i>	<i>21.000</i>	<i>0</i>	<i>2,11</i>
	<i>90919 actions</i>	<i>79.123</i>	<i>0</i>	<i>7,94</i>

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	6.180.972,33
Emprunts subordonnés	8811
Emprunts obligataires non subordonnés	8821
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831
Etablissements de crédit	8841	6.123.832,33
Autres emprunts	8851	57.140,00
Dettes commerciales	8861
Fournisseurs	8871
Effets à payer	8881
Acomptes reçus sur commandes	8891
Autres dettes	8901
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	6.180.972,33
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	22.757.636,30
Emprunts subordonnés	8812
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	6.000.000,00
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832
Etablissements de crédit	8842	16.729.046,30
Autres emprunts	8852	28.590,00
Dettes commerciales	8862
Fournisseurs	8872
Effets à payer	8882
Acomptes reçus sur commandes	8892
Autres dettes	8902
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	22.757.636,30
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	9.000.000,00
Emprunts subordonnés	8813
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	9.000.000,00
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833
Etablissements de crédit	8843
Autres emprunts	8853
Dettes commerciales	8863
Fournisseurs	8873
Effets à payer	8883
Acomptes reçus sur commandes	8893
Autres dettes	8903
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	9.000.000,00

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921
Emprunts subordonnés	8931
Emprunts obligataires non subordonnés	8941
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951
Etablissements de crédit	8961
Autres emprunts	8971
Dettes commerciales	8981
Fournisseurs	8991
Effets à payer	9001
Acomptes reçus sur commandes	9011
Dettes salariales et sociales	9021
Autres dettes	9051
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922
Emprunts subordonnés	8932
Emprunts obligataires non subordonnés	8942
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952
Etablissements de crédit	8962
Autres emprunts	8972
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes reçus sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022
Impôts	9032
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubrique 450/3 du passif)

Dettes fiscales échues	9072
Dettes fiscales non échues	9073	12.545,81
Dettes fiscales estimées	450

Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076
Autres dettes salariales et sociales	9077	43.240,61

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

<i>Prorata intérêts long terme</i>	
.....	
.....	
.....	

Exercice
523.786,96
.....
.....
.....

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
.....			
.....			
.....			
Ventilation par marché géographique			
.....			
.....			
.....			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	5	4
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	4,3	4,0
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	7.215	6.626
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	283.652,41	263.134,67
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	63.264,06	60.488,36
Primes patronales pour assurances extralégales	622	25.072,57	7.458,50
Autres frais de personnel	623	31.393,97	26.482,95
Pensions de retraite et de survie	624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	635
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110
Reprises	9111
Sur créances commerciales			
Actées	9112
Reprises	9113
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115
Utilisations et reprises	9116	301.500,00
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	4.278,80	75.724,47
Autres	641/8	1.236,61	1.827,54
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097
Nombre d'heures effectivement prestées	9098
Frais pour l'entreprise	617

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125
Subsides en intérêts	9126
Ventilation des autres produits financiers			
<i>Boni change, boni écart conversion devises</i>		0,00	0,00
<i>Produits financiers autres</i>		0,00	0,00
.....	
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts			
	6501
Intérêts portés à l'actif			
	6503
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510	10.369,61	180.609,28
Reprises	6511
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560
Utilisations et reprises	6561
Ventilation des autres charges financières			
<i>Mali change, mali écart conversion devises</i>		14.033,83	45.277,50
<i>Agios, frais bancaires</i>		39.529,00	52.173,49
<i>Précompte étranger retenu</i>		142.393,65	136.850,97

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	18.073,79	49.993,23
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	506,04
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	506,04
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8
Produits financiers non récurrents	(76B)	17.567,75	49.993,23
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631	17.567,75	49.993,23
Autres produits financiers non récurrents	769
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	2.290.231,93
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620(+)/(-)
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles ...	6630
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690(-)
Charges financières non récurrentes	(66B)	2.290.231,93
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	2.290.231,93
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations)	6621(+)/(-)
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631
Autres charges financières non récurrentes	668
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691(-)

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	Codes	Exercice
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	576,43
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	1.354,02
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	777,59
Suppléments d'impôts estimés	9137
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
RDT		1.558.582,13
DNA		15.727,28
Réduction de valeur créances/reprise red val titres		10.369,61
Déduction intérêts notionnels - D P I		26.642,08

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	
.....
.....
.....
.....

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	21.531.014,04
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	13.344.681,00
Autres latences actives		
Report RDT		8.186.133,34
.....	
.....	
Latences passives	9144
Ventilation des latences passives		
.....	
.....	
.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A l'entreprise (déductibles)	9145	345.181,47	239.465,40
Par l'entreprise	9146	198.541,29	169.012,11
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	127.722,56	125.452,13
Précompte mobilier	9148	370.124,00	370.124,00

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161
Montant de l'inscription	9171
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162
Montant de l'inscription	9172
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	3.747.857,00
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

.....

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

.....

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSON D'IMMOBILISATIONS

.....

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)
Marchandises vendues (à livrer)
Devises achetées (à recevoir)
Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice

9213
9214
9215
9216

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

<i>il existe plusieurs covenants bancaires au niveau consolidé sur la dette financière net / fonds propres et dette financière nette / EBITDA (incl. résultat MEE)</i>	0,00
<i>intention donnée dans une lettre de confort à la filiale FDG dans le cadre du litige Larzul. Risque maximal est de 1,5 MEUR</i>	0,00
.....
.....

Exercice
0,00
0,00
.....
.....

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Un contrat d'assurance "Pension groupe" conclu auprès de AG Insurance assure sous certaines conditions, un complément de pension aux employés

Mesures prises pour en couvrir la charge

Le coût de couverture est assuré par une cotisation patronale et personnelle dans le cadre d'un régime à prestation définie

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées	9220
Bases et méthodes de cette estimation		
.....		
.....		
.....		
.....		

Codes	Exercice
9220

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

En décembre 2019, une épidémie de coronavirus COVID-19 s'est déclenchée dans certaines parties de la Chine (Wuhan) et s'est aujourd'hui dispersée dans le monde. Cette épidémie affecte particulièrement l'Europe. Tous les pays sont touchés et prennent des mesures pour limiter la progression.

<i>Les confinements ordonnés dans certains pays et les limitations à la circulation des biens et des personnes vont avoir un impact sur nos opérations sans que nous puissions à ce stade le chiffrer. Toutefois, la diversification et la nature des activités de nos filiales devraient nous permettre de mieux résister aux conséquences négatives sur l'économie de cette pandémie.</i>	0,00
.....
.....
.....

Exercice
0,00
.....
.....

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	156.654.172,36	150.204.805,73
Participations	(280)	135.448.172,36	133.757.972,36
Créances subordonnées	9271
Autres créances	9281	21.206.000,00	16.446.833,37
Créances	9291	38.866.959,84	41.191.870,45
A plus d'un an	9301
A un an au plus	9311	38.866.959,84	41.191.870,45
Placements de trésorerie	9321
Actions	9331
Créances	9341
Dettes	9351	5.969.379,26	4.003.702,36
A plus d'un an	9361
A un an au plus	9371	5.969.379,26	4.003.702,36
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	1.600.000,00	1.600.000,00
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391
Autres engagements financiers significatifs	9401
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	1.691.442,43	1.659.806,48
Produits des actifs circulants	9431	1.128.115,00	1.005.775,11
Autres produits financiers	9441
Charges des dettes	9461	7.989,33	10.124,05
Autres charges financières	9471
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481
Moins-values réalisées	9491

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253	670.062,32	715.462,32
Participations	9263	585.472,32	585.472,32
Créances subordonnées	9273
Autres créances	9283	84.590,00	129.990,00
Créances	9293	16.444,99	16.444,99
A plus d'un an	9303
A un an au plus	9313	16.444,99	16.444,99
Dettes	9353
A plus d'un an	9363
A un an au plus	9373
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393
Autres engagements financiers significatifs	9403
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252
Participations	9262
Créances subordonnées	9272
Autres créances	9282
Créances	9292
A plus d'un an	9302
A un an au plus	9312
Dettes	9352
A plus d'un an	9362
A un an au plus	9372

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec les parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans cette annexe.

A notre connaissance, les transactions avec les parties liées sont aux conditions du marché.

Exercice
0,00
0,00
.....
.....

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

	Codes	Exercice
Créances sur les personnes précitées	9500
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
.....		
Garanties constituées en leur faveur	9501
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	665.523,00
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

	Codes	Exercice
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	43.613,75
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061
Missions de conseils fiscaux	95062
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081
Missions de conseils fiscaux	95082
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice : Valeur comptable	Exercice: Juste valeur	Exercice précédent: Valeur comptable	Exercice précédent: Juste valeur
<i>Interest Rate Swap CBC</i>	<i>Couverture contre une augmentation du taux d'intérêt sur des emprunts à taux d'intérêt variable</i>	<i>Couverture</i>	<i>15000000</i>	<i>-317.451,67</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-171.792,27</i>
.....
.....
.....

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

.....

Valeur comptable	Juste de valeur
.....
.....
.....
.....

Raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion

RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT L'ENTREPRISE EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Mentions en application de l'article 134, §4 et §5 du Code des sociétés

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Codes	Exercice
9507
95071
95072
95073
9509
95091
95092
95093

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

RÈGLES D'ÉVALUATION

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont pris dans le résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les immobilisations incorporelles :

Les frais de recherche supportés dans l'exercice et activés en immobilisations incorporelles via les comptes 72, sont amortis à 100% sous forme de charge courante (compte 63). Les frais de développement supportés dans l'exercice et activés en immobilisations incorporelles via les comptes 72, doivent être amortis prorata temporis sur une période de maximum linéaire 5 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de revient et l'amortissement est calculée de façon linéaire à partir de la mise en service des actifs et en fonction de la durée de vie estimée des actifs. Ces durées de vie se résument généralement comme suit : - marques 10 à 20 ans - listes de clients 5 à 10 ans - Know-how ou procédés de fabrication 5 à 10 ans - logiciels développés pour l'exploitation maximum 5 ans

Les immobilisations corporelles :

Les immobilisations acquises à des tiers sont reprises à l'actif du bilan à leurs valeurs d'acquisition; celles produites par l'entreprise elle-même sont valorisées à leur prix de revient. L'amortissement est calculée de façon linéaire à partir de la mise en service et variant de 5 à 25% et pouvant exceptionnellement sur base de décisions particulières être portées à un taux pouvant atteindre 33% pour les immobilisations corporelles reprises dans les rubriques 22, 23, 24, 25 et 27 tandis que pour la rubrique 26 le taux est de 5%.

Les immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont reprises à leurs valeurs d'acquisition. En cas de moins-values, de dépréciations durables justifiées ou de perspectives durables de rentabilité défavorable, elles font l'objet d'une réduction de valeur.

Les stocks :

Les stocks sont valorisés au plus bas du coût ou du prix de revient et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks comprend le coût des matériaux directs et, le cas échéant, les coûts de la main d'œuvre et les frais généraux qui ont été nécessaires pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur des stocks est déterminée en application de la méthode du prix moyen pondéré ou de l'identification par lot lorsque celle-ci est possible.

Les créances et dettes :

Les créances sont comptabilisées initialement à leur valeur nominale. Des réductions de valeur seront actées si leur valeur de réalisation à la date de clôture est inférieure à la valeur nominale.

Des réductions de valeur complémentaires seront éventuellement actées pour tenir compte d'aléas justifiés par les difficultés escomptées pour la récupération de ces créances et dans la mesure des risques qui seront appréciés avec prudence.

Les dettes sont reprises au bilan pour leur valeur nominale.

Les créances et dettes en devises - Avoirs et engagements en devises - Comptabilisation et revalorisation :

En cours d'année , nos créances et nos dettes en devises étrangères sont valorisées au cours du

jour de la facture (cours "historique"). Cette règle s'applique également en ce qui concerne nos caisses et autres comptes en monnaies étrangères.

En fin d'exercice, cependant, la contrevaieur en EURO de ces postes fait l'objet d'une réestimation sur la base du cours de change publié par la BCE à la date de clôture. Les écarts de conversion, tant positifs que négatifs, résultant de ces réestimations sont directement repris en résultat.

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Le conseil d'administration estime que la valeur comptable des immobilisations financières n'est pas supérieure à leur juste valeur au sens de l'article 97 AR/C. Soc., de sorte qu'il n'y a pas d'indications que la valeur recouvrable de ces actifs investis soit inférieure à la valeur comptable.

En ce qui concerne l'incertitude par rapport à la participation dans LARZUL, détenue par notre filiale FDG, nous faisons référence aux notes annexes [Note 15] aux états financiers consolidés relative à la valeur comptable de la participation dans la société Larzul, notamment au regard de l'évolution des procédures judiciaires concernant cette société.

le rapport de gestion [événements survenus après la date de clôture] fait mention des incertitudes résultant de la crise sanitaire COVID-19 survenue en 2020, dont l'impact ne peut – à ce stade – être chiffré ou estimé de manière exacte.

<p>AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS</p>
--

Voir page suivante

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion de notre Groupe et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés au 31 décembre 2019, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 mars 2020. Ce rapport de gestion 2019 comprend le rapport de gestion, conformément à l'article 12 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 portant sur les obligations des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Toutes les informations devant être incluses dans ce rapport de gestion en vertu des articles 3:6 et 3:32 du Code belge des sociétés et des associations (la déclaration de gouvernance d'entreprise – y compris le rapport de rémunération – les performances financières de l'entreprise et la déclaration sur les informations non financières de Floridienne) sont reprises dans les différents chapitres du rapport annuel (intégré).

Floridienne investit dans des marchés de niche, avec une attention particulière pour les secteurs de l'alimentation festive (« Gourmet Food »), des sciences du vivant (« Life Sciences ») et de la chimie (« Chemicals »). A côté des trois Divisions opérationnelles mentionnées ci-avant, nous renseignons également à titre informatif sous « Division Corporate », l'ensemble d'activités de services et de consultance rendu par Floridienne SA à ses filiales, ainsi que les activités de négoce de produits alimentaires.

La société répartit ses risques d'investissements entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle.

RESULTATS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2019

Les trois Divisions du Groupe Floridienne ont enregistré une bonne performance en 2019, avec une forte croissance de la Division Life Sciences, une amélioration de la performance de la Division Gourmet Food et une bonne tenue de la Division Chemicals dans un environnement difficile.

Le chiffre d'affaires 2019 de Floridienne Groupe s'élève à € 410 millions, en croissance de 7% par rapport à € 383 millions en 2018. Cette progression s'explique principalement par une forte croissance organique du chiffre d'affaires dans la Division Life Sciences, et par les entrées de périmètre pour un montant de € 7,0 millions.

L'EBITDA s'élève à € 34,4 millions au 31 décembre 2019, en croissance de € 10,3 millions par rapport à € 24,1 millions en 2018. Le résultat opérationnel, quant à lui, progresse de € 7,0 millions à € 21,0 millions.

La réévaluation du pouvoir de contrôle du Groupe Floridienne sur ses filiales marocaines BIOBEST MAROC et BIOBETTER en juillet 2018 a abouti à la consolidation globale de ces sociétés à partir du 1^{er} juillet 2018 et a entraîné la reconnaissance d'une plus-value (non récurrente) d'un montant de € 4,8 millions au cours de l'exercice 2018, conformément à IFRS 3.

Au 31 décembre 2019, le résultat consolidé avant impôts s'élève par conséquent à € 18,5 millions, contre € 16,5 millions en 2018.

Au cours de l'exercice 2018, le Conseil d'Administration de Floridienne avait reconsidéré ses règles de reconnaissance des actifs d'impôts différés sur pertes fiscales et avait décidé de déprécier l'entière des actifs d'impôts différés sur les filiales qui ont connu une nouvelle perte au cours de l'exercice, et de limiter la récupération des pertes activées dans les filiales générant du profit, sur base d'un budget à plus court terme permettant d'augmenter la visibilité sur leur récupération. Ceci avait mené à une perte de valeur (non récurrente) sur des impôts différés actifs sur l'exercice 2018 de -€ 2,7 millions.

Le Groupe clôture dès lors son exercice 2019 sur un résultat net consolidé de € 13,2 millions, en hausse de 25% par rapport à

€ 10,5 millions en 2018. Le résultat net part du Groupe progresse à € 9,1 millions, contre € 8,3 millions au 31 décembre 2018.

Les fonds propres consolidés augmentent de € 10,4 millions à € 143,4 millions au 31 décembre 2019, contre € 133,0 millions au 31 décembre 2018.

La dette financière nette du Groupe a augmenté de € 9,7 millions en 2019, à € 92,0 millions (à l'exclusion des dettes d'obligation locative), et s'explique par les investissements réalisés au cours de l'exercice. La situation de trésorerie consolidée est solide à € 22,1 millions.

Au 31 décembre 2019, le Groupe respecte l'ensemble de ses covenants financiers.

DIVISION LIFE SCIENCES

Modification du périmètre

En janvier 2019, BIOBEST a pris le contrôle de la société australienne BUGS FOR BUGS, qui produit des insectes actifs dans la lutte biologique. Cette acquisition permet à BIOBEST de prendre une position importante sur le marché australien, dont elle était encore absente jusqu'à présent. Cette société est consolidée au niveau bilantaire et du compte de résultats depuis le 1 janvier 2019.

Pour rappel, la réévaluation du pouvoir de contrôle du Groupe Floridienne sur ses filiales marocaines BIOBEST MAROC et BIOBETTER en juillet 2018 a abouti à la consolidation globale de ces sociétés à partir du 1er juillet 2018. Ces sociétés étaient auparavant consolidées par mise en équivalence.

En décembre 2018, BIOBEST a conclu l'acquisition de la société turque BKS, active dans la production et la commercialisation de solutions de monitoring des cultures et de piégeage d'insectes nuisibles. Cette société est consolidée globalement depuis le 31 décembre 2018.

Activité 2019

Le chiffre d'affaires de la Division Life Sciences s'élève à € 148,3 millions au 31 décembre 2019 contre € 118,5 millions au 31 décembre 2018. Cette hausse de 25% s'explique par une croissance soutenue dans les différentes activités de la Division et par des entrées de périmètre. Les principaux changements de périmètre ont permis de soutenir la croissance de BIOBEST. Cette société a continué à se développer fortement sur ses différents marchés et a profité du succès de ses solutions de lutte biologique dans de nouveaux types de culture. ENZYBEL a continué à se développer dans les enzymes d'origine végétale et animale et poursuit des opportunités de développement intéressantes. Enfin, SOPRAL, actif dans la culture et la distribution de vanille de haute qualité originaire de Madagascar, a réussi à augmenter significativement ses volumes au cours de l'exercice 2019.

L'EBITDA de la Division progresse de 48% à € 24,4 millions au 31 décembre 2019 comparé à € 16,5 millions au 31 décembre 2018.

Le résultat net de la Division Life Sciences s'élève à € 11,5 millions. Comme décrit ci-avant, il convient de rappeler que le résultat net 2018 avait été influencés par des éléments non récurrents majeurs (plus-value de € 4,8 millions sur BIOBEST MAROC et dépréciations d'actifs d'impôts différés à hauteur de -€ 0,6 million). Hors éléments non récurrents, le résultat net 2018 s'élevait donc à € 7,6 millions. Outre les changements de périmètre, cette augmentation du résultat net de € 3,9 millions (hors éléments non récurrents) s'est manifestée de manière soutenue dans l'ensemble des activités de la Division, bien positionnées dans leurs marchés respectifs.

Risques et incertitudes

La procédure opposant Chemcom à Givaudan dans le cadre de la répartition des actifs de leur filiale commune en liquidation TecnoScent suit son cours et aucune évolution défavorable n'a eu lieu. En l'absence d'un risque de « cash-out flow » le Conseil d'Administration n'estime pas devoir provisionner de montants relatifs à ce litige.

DIVISION GOURMET FOOD

Modification de périmètre

Il n'y a pas eu de modification de périmètre dans cette Division au cours de l'exercice 2019.

Activité 2019

Le chiffre d'affaires de la Division s'élève à € 201,0 millions au 31 décembre 2019 par rapport à € 204,1 millions au 31 décembre 2018. Ce léger tassement s'explique principalement par un contexte difficile sur le marché français en général pour les produits alimentaires festifs.

L'EBITDA s'améliore de € 1,9 million à € 6,1 millions au 31 décembre 2019 par rapport à € 4,2 millions au 31 décembre 2018. La Division Gourmet Food a poursuivi au cours de l'exercice son plan stratégique lancé en 2018 de simplification et de spécialisation de ses sites de production et de ses structures organisationnelles. Les deux filiales de l'activité Traiteur de la mer qui avaient connu des difficultés opérationnelles diverses en 2018 ont enregistré en 2019 une nette augmentation de leur rentabilité opérationnelle. Enfin, la détente observée sur le prix des matières premières a été bénéfique au cours de la seconde moitié de l'année.

Le résultat net de la Division Gourmet Food s'élève à €0,8 million au 31 décembre 2019 contre -€ 2,4 millions au 31 décembre 2018. Le résultat de l'exercice 2018 avait toutefois été négativement influencé par des dépréciations non récurrentes actées à hauteur de -€ 2,1 millions dans cette Division.

Risques et incertitudes

Larzul (société détenue à 50% par le Groupe Floridienne) :

Différentes procédures judiciaires sont toujours en cours concernant cette société. Ces procédures, décrites en détail dans notre rapport annuel 2017 (page 43), n'ont pas connu d'avancées significatives au cours de l'exercice 2019 et ne nous ont dès lors pas encore permis d'exercer nos droits ni de déployer notre stratégie industrielle autour de cette société.

Dans l'attente, et en l'absence d'indicateurs négatifs concernant la rentabilité de Larzul, le Conseil a décidé de maintenir la valeur de cette participation et de notre créance, exigible par jugement de justice, dans les comptes consolidés inchangées par rapport à sa valeur comptable historique, soit respectivement € 2,6 millions et € 1,5 million. Sur le plan comptable, cette participation est comptabilisée dans *les Autres actifs financiers non courants* du bilan consolidé (voir la note 15 du rapport annuel pour plus d'informations sur cette rubrique), en absence d'un pouvoir de contrôle sur la société.

DIVISION CHEMICALS

Modifications de périmètre

Il n'y a pas eu de modification de périmètre dans cette Division au cours de l'exercice 2019.

Activité 2019

Le chiffre d'affaires de la Division Chemicals progresse légèrement pour s'établir à € 61,0 millions au 31 décembre 2019 contre € 60,2 millions au 31 décembre 2018. Cette hausse vient de l'accroissement des volumes de batteries collectés chez SNAM, société active dans le recyclage des batteries, et du développement par IKA d'une activité de distribution sur le marché européen des produits d'un partenaire étranger. KIMFLOR, notre filiale active dans les stabilisants PVC sur le marché turc, a montré une bonne résilience dans un environnement difficile.

L'EBITDA de la Division augmente de 11% à € 6,0 millions en 2019, contre € 5,4 millions en 2018. Cette augmentation est attribuable à la bonne tenue de nos activités de production de stabilisants pour PVC sur le marché européen. La rentabilité de SNAM et de KIMFLOR est en recul en raison d'un environnement défavorable en terme de prix de revente des métaux purifiés

pour le premier et de l'évolution négative des taux de change de la livre turque le second.

Le résultat net de la Division Chemicals s'élève à € 3,4 millions au 31 décembre 2019, contre à € 3,1 millions au 31 décembre 2018, dans la continuité par rapport aux résultats opérationnels dégagés par ces différentes sociétés.

Risques et incertitudes

Une partie significative du chiffre d'affaires de l'activité Stabilisants PVC est réalisée dans des zones géopolitiquement exposées, notamment la Russie et la Turquie. KIMFLOR a encore souffert de cet environnement en 2019, tout en maintenant un niveau de rentabilité globalement solide. 2020 est attendue en progression dans cette activité.

CORPORATE

La Division Corporate comprend un ensemble d'activités de services et de consultance rendus par Floridienne à ses filiales, ainsi que des activités de négoce de produits alimentaires.

COMPTES STATUTAIRES ET AFFECTATION DES RESULTATS

Il n'y a pas eu de modification de l'activité chez Floridienne S.A. en 2019 par rapport au passé. L'activité de cette société consiste en l'investissement dans des marchés de niche dans trois secteurs d'activité, Life Sciences, Gourmet Food et Chemicals. La société répartit ses risques entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle.

L'exercice de Floridienne S.A. se clôture par un bénéfice net de € 1,6 million contre une perte nette de € 0,4 million en 2018.

Compte tenu d'un report à nouveau de € 109,1 millions, le bénéfice disponible à affecter s'élève à € 110,6 millions.

Nous vous proposons de reporter intégralement le bénéfice à affecter.

En raison des incertitudes actuelles liées à l'épidémie de coronavirus COVID-19, le Conseil propose à l'Assemblée Générale des actionnaires de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2019.

ACHATS D' ACTIONS PROPRES

Le Groupe n'a pas procédé à l'achat supplémentaire d'actions propres au cours de l'exercice 2019.

Le nombre total d'actions propres détenues par Floridienne au 31 décembre 2019 est de 17.363 sur un total d'actions émis de 996.857, ce qui représente une valeur de € 3.642.757 sur base d'un cours de € 209,8 au 31 décembre 2019.

La valeur moyenne d'acquisition de ces actions propres est de € 107,53 par action.

Les actions propres ont été acquises dans le passé avec l'autorisation de l'Assemblée Générale octroyant au Conseil d'Administration le pouvoir d'acquérir en Bourse ou autrement, un maximum de 180.000 actions de la société, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur de plus de 20% au cours de clôture le plus bas des 20 derniers jours de cotation précédant l'opération, ni supérieur de plus de 20% au cours de clôture le plus élevé des 20 derniers jours de cotation précédant l'opération.

AUTRES RISQUES ET INCERTITUDES

Dans le cadre de notre gestion du risque financier, certaines de nos filiales sont amenées à prendre des contrats de couverture

(devises, intérêts ou matières premières) afin de couvrir leur marge commerciale contre les fluctuations de celles-ci. La politique du Groupe en matière d'instruments financiers est limitée à des opérations de couverture à l'exclusion de toute position spéculative. Des informations complémentaires concernant la gestion de notre risque de crédit, de taux d'intérêts, de prix de marché et de liquidité sont disponibles dans les notes de l'annexe 27 du rapport annuel.

Pour le reste, nous n'avons pas à signaler d'autres risques et incertitudes que ceux mentionnés dans le rapport annuel.

ENVIRONNEMENT

Nos filiales actives dans la Division Chemicals connaissent des risques inhérents à leur activité. La problématique environnementale est un domaine dans lequel les réglementations et contraintes de prévention sont de plus en plus strictes lors du renouvellement des permis. Le Groupe prend les mesures nécessaires pour se conformer à l'ensemble des prescriptions réglementaires en matière d'environnement, notamment par des investissements appropriés et un monitoring structuré. Ces contraintes sont parfois difficiles à quantifier précisément, notamment quand il s'agit d'estimer la valeur actuelle des coûts de remise en état à très longue échéance. Là où cela s'avère nécessaire, des provisions sont comptabilisées afin de se conformer aux engagements légaux, en conformité avec le référentiel comptable.

Nous faisons également référence aux informations non-financières reprises dans le rapport annuel, décrivant les différentes mesures environnementales du Groupe Floridienne.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre effort s'est porté sur l'amélioration qualitative de nos produits, la sécurité, l'anticipation de normes environnementales toujours plus strictes et la mise au point de nouveaux produits en vue de permettre la diversification des activités.

A noter que la plupart des activités de R&D du Groupe sont concentrées dans les Divisions Life Sciences et Chemicals.

PERSPECTIVES

En décembre 2019, une épidémie de coronavirus COVID-19 s'est déclenchée dans certaines parties de la Chine (Wuhan) et s'est aujourd'hui dispersée dans le monde. Cette épidémie affecte particulièrement l'Europe. Tous les pays sont touchés et prennent des mesures pour limiter la propagation du virus.

Les confinements ordonnés dans certains pays et les limitations à la circulation des biens et des personnes ont un impact négatif sur nos opérations. Toutefois, la diversification de notre Groupe et la nature de nos activités devraient nous permettre de mieux résister aux conséquences négatives de cette pandémie sur l'économie.

L'épidémie de coronavirus COVID-19 augmente sensiblement l'incertitude sur l'environnement économique pour l'exercice 2020 et présente des défis opérationnels et logistiques importants qui vont avoir un impact négatif sur notre croissance. Toutefois, les fondamentaux de notre Groupe sont positifs et devraient nous permettre de bien résister à la crise causée par cette épidémie.

La Division Gourmet Food devrait continuer à profiter des effets de son plan stratégique de simplification de ses structures organisationnelles et de spécialisation de ses sites. Par ailleurs, la fabrication et l'approvisionnement des denrées alimentaires est un secteur jugé prioritaire qui devrait être quelque peu épargné par les mesures de confinement décrétées par certains états pour répondre à la crise du COVID-19.

La Division Life Sciences bénéficie d'une diversification géographique importante qui permet de limiter le risque lié à un pays dans la crise actuelle. Les perspectives de la Division Life Sciences sont globalement favorables. Les marchés dans lesquels évolue BIOBEST restent bien orientés, et cette société est particulièrement bien positionnée pour participer activement à cette

croissance. Notre activité enzymes a atteint aujourd'hui une taille et une crédibilité internationale, lui permettant d'accélérer son développement sur les marchés américains et asiatiques. Quant aux autres produits naturels, l'établissement de prévisions reste un exercice difficile, face à l'incertitude qui pèse sur les prix et volumes disponibles de vanille.

Enfin, dans la Division Chemicals, notre filiale SNAM a réussi à bien se positionner pour accueillir l'important gisement de batteries des automobiles hybrides et électriques. Elle poursuivra ses investissements dans ses capacités de production et dans son projet de réutilisation des batteries « de seconde vie » permettant d'allonger la durée de vie totale des batteries automobiles.

IKA, notre filiale européenne active dans les stabilisants PVC, devrait continuer à croître en 2020. Il est plus difficile d'établir des prévisions fiables au sujet de notre filiale en Turquie KIMFLOR, étant donné l'environnement de marché complexe dans lequel cette société évolue.

DIRECTIVE OPA

Dans le cadre de l'information requise en vertu de l'article 34 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007, nous n'avons repris que les informations ci-dessous, les autres informations étant sans objet pour Floridienne.

1. Structure du capital

En vertu de la Loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, les actionnaires sont tenus de notifier annuellement toute modification de leur participation de contrôle à la FSMA et à la société concernée. Dans ce contexte, ils ont adressé à Floridienne une mise à jour de la structure de l'actionnariat de contrôle qui est reprise ci-dessous:

Beluflo S.A.	391 996	39,32%
Philippe de Spoelberch	216 428	21,71%
S.R.I.W.	84 176	8,44%
Marnor S.A.	75 800	7,60%
Personnes physiques	61 821	6,20%
Gaëtan Waucquez	21 000	2,11%
Finatco S.A.	20 000	2,01%
Floridienne S.A.	17 363	1,74%
Marinvest S.A.	15 000	1,50%
Sigeco S.A.	14 150	1,42%
Dématérialisé / free float	79 123	7,94%
Nombre d'actions	996 857	100%

2. Titres au porteur

Il n'existe plus de titres au porteur de Floridienne SA. En date du 30 novembre 2015, le commissaire a émis un rapport indépendant constatant la suppression des titres au porteur de Floridienne SA, conformément aux dispositions visées à l'article 11 de la loi du 14 décembre 2005.

3. Accord entre actionnaires

Une convention d'actionnaires a été signée en 2013 par Beluflo (39,32%), Gaëtan Waucquez (2,11%) et Philippe de Spoelberch (21,71%). Dans ce cadre, les différents signataires se sont échangés des droits de préemption et des droits de suite.

4. Restrictions légales ou statutaires au transfert des titres

Il n'existe pas de restriction légale ou statutaire au transfert des titres de Floridienne S.A.

5. Restrictions légales ou statutaires à l'exercice du droit de vote

Chaque action donne droit à un vote. Il n'existe pas de restriction légale ou statutaire à l'exercice du droit de vote et il n'y a pas de titres comprenant des droits de contrôle spéciaux.

6. Pouvoirs de l'organe d'administration

Lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 16 juin 2015, les pouvoirs suivants ont été octroyés au Conseil d'Administration :

- Renouvellement du capital autorisé de € 4 415 000,00 pour une durée de cinq ans.
- Dans le cadre du capital autorisé, autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des augmentations de capital par incorporation de réserves, à procéder à des émissions d'obligations convertibles ou avec droits de souscription, ainsi qu'à des droits de souscription ou warrants attachés ou non à une autre valeur mobilière, et à limiter ou supprimer le droit de préférence des actionnaires, y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées quand bien même celles-ci ne seraient pas membres du personnel de la société ou d'une de ses filiales.
- Dans le cadre du capital autorisé, proroger l'autorisation au Conseil d'Administration pour une période de trois ans, de faire usage du capital autorisé (avec faculté de limiter ou supprimer le droit de préférence aux actionnaires) en cas d'offre publique d'acquisition portant sur des titres émis par la société.
- Autorisation au Conseil d'Administration d'acquérir ou d'aliéner des actions propres de la société en vue de lui éviter un dommage grave et imminent. Cette autorisation est également valable pour les filiales de la société. Cette autorisation concerne également l'acquisition d'actions de Floridienne S.A. par une de ses filiales.
- Autorisation d'acquérir en Bourse ou autrement, un maximum de 180 000 actions de la société, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur de plus de 20% au cours de clôture le plus bas des 20 derniers jours de cotation précédant l'opération, ni supérieur de plus de 20% au cours de clôture le plus élevé des 20 derniers jours de cotation précédant l'opération.

Ces pouvoirs arrivant à échéance au cours de l'Assemblée Générale de cette année, il sera proposé à l'Assemblée Générale de les renouveler pour une nouvelle période de 5 ans.

7. Article 74 de la loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition.

En date du 23 septembre 2007, Floridienne a été avisée par la SA Beluflo que cette dernière détenait 296 997 titres Floridienne soit 34,37% du capital de la société.

En date du 27 août 2018, la SA Beluflo a confirmé détenir 392 035 titres avec droit de vote émis par la SA Floridienne, soit 39,33% du capital.

Au 31 décembre 2019, le nombre de titres détenus par Beluflo s'élevait à 391 996.

INFORMATIONS REQUISES EN VERTU DE L'ARTICLE 523 DU CODE DES SOCIETES ET L'ARTICLE 7:96 DU CODE BELGE DES SOCIETES ET DES ASSOCIATIONS A PARTIR DU 1ER JANVIER 2020.

Politique en matière de conflit d'intérêts

La Charte de Gouvernance d'entreprise décrit dans sa partie IV la politique relative aux transactions ou autres relations contractuelles entre la Société, en ce compris les sociétés liées, et les administrateurs lorsque ces transactions ou autres relations contractuelles ne sont pas couvertes par des dispositions légales en matière de conflit d'intérêts. Elle prévoit également l'application des procédures particulières prévues par les articles 523 et 524 du Code des Sociétés (articles 7 :96 et 7 :97 du Code des sociétés et des associations à partir du 1^{er} janvier 2020).

Informations requises en vertu de l'article 523 du Code des Sociétés

Dans le cadre de discussions relatives à une éventuelle vente de titres de notre participation dans SNAM, qui ont eu lieu lors du Conseil d'Administration de Floridienne du 19 juin 2019, une procédure de conflit d'intérêt a été déclenchée par prudence, en application de l'article 523 du Code des sociétés, par 2 administrateurs informant le Conseil de l'existence dans leur chef d'un intérêt

de nature patrimoniale opposé à celui de Floridienne dans le cadre des opérations et décisions envisagées.

Etant donné l'absence de transaction réalisée en 2019 et à ce jour, et donc l'absence de conséquence patrimoniale pour les actionnaires de Floridienne d'une telle opération à ce stade-ci, le Conseil d'Administration juge qu'il n'est pas opportun de reprendre dans ce présent rapport de gestion l'intégralité du procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 juin 2019 relevant de l'article 523 du Code des sociétés.

Toutefois, la procédure de conflit d'intérêt (article 7 :96 et 7 :97 du Code des sociétés et des associations sera réappliquée une fois que la décision sur le projet indiqué ci-dessus se concrétisera, si elle devait faire intervenir des administrateurs ou des personnes liées au Groupe Floridienne.

DECLARATION DANS LE CADRE DE L'INFORMATION NON FINANCIERE / CORPORATE SOCIAL RESPONSIBILITY

Les activités du Groupe Floridienne sont décrites plus en détails dans le rapport annuel.

Notre engagement

La principale préoccupation de Floridienne est de mener des activités rentables et durables, tout en jouant un rôle au sein de la société où ses activités sont menées. Compte tenu du lien essentiel entre la réussite opérationnelle et une société civile forte, l'approche de gestion responsable de Floridienne doit être profitable à l'ensemble des parties concernées.

Notre approche de gestion responsable

Floridienne porte haut ses valeurs de Corporate responsibility, qui sont au cœur de sa vision d'entreprise. Les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») sont essentiels au mode de fonctionnement de Floridienne, non seulement dans le cadre de ses activités d'investissement mais aussi comme entreprise, et plus particulièrement dans ses relations avec son personnel et la société civile.

Les risques principaux auxquels nos sociétés sont confrontées en termes de ESG sont les suivants :

- Environnementaux (Division Chemicals)
- Product liability (Division Gourmet Food et Life Sciences)
- Risque de réputation

Le Groupe considère que l'identification et la communication sur les risques ESG peuvent impacter sa performance et préservent l'image et la réputation du Groupe.

Mise en œuvre

En tant qu'entreprise et investisseur responsable, elle décline cette vision à travers plusieurs axes :

Investisseur responsable dans des métiers ayant un impact positif sur l'environnement

Floridienne a progressivement fait évoluer ses métiers, qui à l'origine étaient concentrés sur la chimie traditionnelle, vers des métiers et solutions bénéfiques pour l'environnement.

Ainsi, dans son métier traditionnel des stabilisants pour PVC, Floridienne a remplacé les stabilisants au plomb par des nouveaux **produits réalisés à base de calcium zinc ou organiques, n'utilisant plus de métaux**. Elle a été un pionnier dans la production et la commercialisation de ces solutions propres sur ses différents marchés (Europe et Turquie notamment).

Dès 1996, convaincue que le recyclage de matériaux usagés était une source d'approvisionnements durable pour ses autres unités de production, elle a investi dans la société **SNAM, qui recycle aujourd'hui 9 batteries de véhicules hybrides et électriques sur 10 qui sont en circulation en Europe**. SNAM récupère les métaux (nickel, cadmium, cobalt, terres rares) contenus dans ces batteries,

qui sinon seraient enfouis en décharge. Cette activité a nécessité des investissements importants de la part de Floridienne dans cette société, pendant longtemps à perte, mais le Groupe reste convaincu – et cela se démontre cette année encore – qu’il est possible de faire une activité économiquement rentable de ce métier de recyclage.

SNAM a décidé d’aller encore plus loin dans la chaîne d’eco-responsabilité, en lançant un ambitieux projet de « **seconde vie** » pour ses batteries automobiles usagées. L’idée derrière ce projet, est de **prolonger la durée de vie des batteries automobiles**, en testant leurs différents composants et en les réassemblant dans des packs de batteries destinées à des applications stationnaires, tels que les parcs éoliens. Ce projet permet dès lors de retarder le recyclage ultime des composants des batteries.

Dans la Division Gourmet Food du Groupe, **plusieurs gammes de produits « bio » et « d’origine locale »** ont été lancées avec succès, qui non seulement suivent des cahiers des charges très stricts en ce qui concerne la qualité des matières premières utilisées, mais aussi le bilan carbone de celles-ci, forçant les équipes à utiliser dans la mesure du possible des produits de proximité.

Enfin, dans la plus jeune Division du Groupe, celle orientée autour des **Life Sciences**, l’utilisation de produits positifs pour l’environnement est au cœur de son ADN, elle qui propose au marché des **solutions naturelles** en substitution aux produits chimiques ou de synthèse.

Ainsi, BIOBEST, numéro 2 mondial et pionnier de la lutte biologique intégrée, propose une **vaste gamme d’insectes « auxiliaires agricoles pollinisateurs ou prédateurs »**, permettant de limiter l’usage de moyens mécaniques ou chimiques dans certaines cultures.

Nos **enzymes d’origine naturelle, nos huiles essentielles végétales et notre extrait d’escargots** permettent de remplacer avantagement l’usage de produits de synthèse dans de nombreuses applications pharmaceutiques, cosmétiques ou alimentaires.

Enfin, nos produits en provenance de Madagascar (vanille, poivre vert, litchis et ananas **fair trade**) sont **parmi les plus qualitatifs de l’île et sont élaborés dans le respect des populations locales**.

Utilisant des méthodes de production responsables

Nous investissons constamment dans nos outils de production, afin de les rendre plus efficaces (automatisation des tâches manuelles pénibles), plus ergonomiques (design des équipements pour éviter les risques d’accidents et les charges trop lourdes), moins polluants (traitement des fumées, récupération des excipients), et moins énergivores.

Nos packagings sont régulièrement adaptés afin d’y intégrer un maximum de matériaux recyclables.

Enfin, nos différents sites de production utilisent les méthodes et systèmes qualité les plus stricts du marché, et sont audités de manière régulière par des organismes indépendants. Ainsi nos entreprises actives dans des produits alimentaires disposent des certifications IFS et/ou BRC et ISO, alors que nos entreprises plus proches d’applications pharmaceutiques sont certifiées GMP et/ou FSCC. Enfin, nos sites de recyclage de batteries font l’objet régulier d’audits de la part des constructeurs automobiles et des autorités environnementales, et veillent à se situer en permanence largement en-dessous des seuils d’émissions autorisés.

Dans le respect de chacun

La satisfaction de nos clients, l’éthique dans les affaires et le respect de nos employés sont au centre de nos valeurs et considérés par le Groupe comme les meilleurs vecteurs de la réussite à long terme. Entreprise à connotation familiale, Floridienne n’est pas obsédée par le profit à court terme, et favorisera le bien-être de ses employés, au service de ses clients, pour asseoir sa réussite.

Son modèle décentralisé s’appuie de plus sur un grand degré d’autonomie et de confiance accordés aux managers locaux, et de transparence multi-directionnelle dans la communication. L’honnêteté étant à la base de la confiance accordée, les comportements en violation de ce principe seront en revanche immédiatement sanctionnés.

Floridienne veut avoir des relations équilibrées, tant avec ses clients que ses fournisseurs. Elle favorisera la construction de partenariats à long terme, régulés par un dialogue ouvert et respectueux. Ceci implique la fourniture d’un service de qualité, et le respect des engagements pris.

Soucieux des Droits de l'homme

Par principe, le respect des droits de l'homme a toujours été inscrit dans la philosophie de Floridienne en matière de gestion responsable.

C'est l'ensemble de la société qui se doit de défendre cet engagement. Les impacts directs et indirects en matière de droits de l'homme sont pris en compte lors des échanges avec les partenaires commerciaux ainsi que dans l'analyse d'investissements, lorsqu'ils sont jugés significatifs et pertinents.

En tant que société à portefeuille diversifié, Floridienne reconnaît le rôle qu'elle peut jouer dans le soutien et le respect apportés à la protection universelle des droits de l'homme. Elle considère que le respect et la protection de ces droits sont essentiels pour la création de valeur durable sur le long terme. Dans la mise en œuvre de ses engagements, le Groupe s'efforce de sensibiliser l'ensemble de ses employés aux valeurs de l'entreprise et à leur lien avec le respect des droits de l'homme. Même si Floridienne n'a – à ce jour – pas encore formalisé des indicateurs de performance et ne dispose pas encore de Déclaration ESG et de Code de Déontologie formalisés, elle est très attentive aux normes éthiques et au risque lié aux ressources humaines.

Et avec un impact positif pour les populations locales avec qui nous collaborons

Etant en contact avec les populations locales dans plusieurs pays avec lesquels nous collaborons (Congo, Madagascar, Indonésie,...), nous sommes soucieux de contribuer positivement au bien-être et au développement de celles-ci, toujours dans une optique de respect mutuel.

Ainsi, au Congo, nous nous sommes associés avec le Parc des Virunga, plus ancien Parc National d'Afrique, dont la volonté, pour lutter contre le braconnage et d'autres trafics, consiste à offrir aux populations entourant le Parc, des sources de revenus stables leur permettant de subvenir à leurs besoins. Nous nous inscrivons dans cette démarche, en apprenant aux villageois à cultiver la papaye, à en extraire le latex et en nous engageant à acheter leur production à des prix définis.

A Madagascar, notre filiale SOPRAL emploie un nombre important de femmes et d'hommes autour de Tamatave sur une base permanente ou saisonnière, leur offrant dès lors un emploi stable, trop rarement accessible dans ce pays, et avec des conditions de travail honorables.

D'autres exemples similaires peuvent être relevés dans d'autres pays où nous sommes présents.

A ce stade-ci, le Groupe ne dispose pas encore de façon centralisée d'indicateurs clés de performance de nature non financière concernant les activités décrites ci-dessus, dans la mesure où ces indicateurs sont analysés, évalués et monitorés localement par les filiales en question.

Éthique et intégrité

Floridienne s'engage à mener ses activités dans le respect des règles d'éthique et conformément aux lois applicables, et interdit la corruption et les autres pratiques illégales afin d'obtenir ou de conserver un avantage commercial. Floridienne ne tolère donc aucun acte de corruption dans le cadre de ses activités. Floridienne attend une adhérence totale de la part de ses Managers Groupe ou locaux, aux règles d'éthique qu'elle a définies.

Gouvernance

Floridienne estime qu'une bonne gouvernance d'entreprise est essentielle pour pouvoir générer des profits durables sur le long terme et s'engage à respecter les normes les plus strictes en matière de gouvernance. La responsabilité en matière d'ESG est prise au niveau du Conseil d'Administration, qui supervise la mise en œuvre des best practices. Les règles de conduite qui s'appliquent aux membres du Conseil d'Administration de Floridienne et de ses Comités spécialisés, de même que les règles qui régissent le fonctionnement de ces organes, sont exposées dans la Charte de Gouvernance qui est publié sur le site internet de Floridienne (<http://www.floridienne.be/wp-content/uploads/2014/04/201509-CHARTRE-GOUVERNANCE-ENTREPRISE.pdf>).

En ce qui concerne les risques principaux liés aux différentes activités, nous faisons référence à la section « *Autres risques et incertitudes* » dans le rapport de gestion.

DECLARATION DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

En tant qu'entreprise belge cotée sur Euronext Brussels, Floridienne est tenue de respecter les critères les plus élevés en matière de gouvernance d'entreprise, et est tenue par la loi belge de respecter le Code belge de Gouvernance d'Entreprise.

1. Application du Code de gouvernance d'entreprises

En 2019, la Belgique a adopté un nouveau Code des sociétés et des associations (le « CSA »), ainsi que le nouveau Code belge sur la gouvernance d'entreprise (le « Code 2020 »), tous deux entrés en vigueur le 1er janvier 2020. Le Code 2020 remplace les éditions précédentes de 2004 et de 2009 (« Code 2009 »). Tout comme son édition de 2009, le Code 2020 est fondé sur le principe de « se conformer ou expliquer ». Le droit belge des sociétés et le Code belge de gouvernance d'entreprise exigent tous deux, dans leurs anciennes et nouvelles éditions, que Floridienne adopte et publie une Charte de gouvernance d'entreprise et, sur base annuelle, une déclaration de gouvernance d'entreprise à inclure dans le rapport annuel. Celui-ci est disponible sur le site de la Commission Corporate Governance. Le « Code 2020 » est applicable à partir du 1 janvier 2020 et Floridienne adaptera sa charte de Corporate Governance au cours de l'année 2020.

La charte de Corporate Governance de Floridienne est disponible sur notre site internet www.floridienne.be.

La présente section portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2019, elle s'attache à la conformité avec le Code qui prévalait à ce moment-là (les références au Code doivent donc se comprendre comme références au Code 2009 et non au Code 2020). Dans son rapport annuel portant sur l'exercice à clôturer le 31 décembre 2020, Floridienne exposera sa conformité au Code 2020 ainsi que les principaux changements apportés à sa charte dans le cadre de sa mise en conformité.

2. Non-respect des dispositions du Code (principe « *comply or explain* »)

Conformément à l'approche « *comply or explain* » du Code, le Conseil d'Administration attire toutefois l'attention sur les exceptions suivantes au Code 2009 :

Séparation des pouvoirs (Disposition 1.5.)

Au cours de l'exercice 2019 et jusqu'à son décès inopiné le 4 avril 2020, Philippe Bodson a exercé les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de membre du Comité de Gestion.

Administrateurs non exécutifs et management (Disposition 4.12.)

Au cours de l'année 2019, les administrateurs non exécutifs ne se sont pas réunis de manière formelle sans la présence du Comité de Gestion.

Evaluations périodiques des administrateurs (Disposition 4.12)

Contrairement à ce qui est prévu dans le Code, la contribution individuelle des administrateurs ne fait pas encore l'objet d'évaluations périodiques formalisées. Le Conseil d'Administration estime qu'une telle évaluation individualisée n'est pas requise à ce jour pour assurer le bon fonctionnement du Conseil d'Administration. Le Président du Conseil d'Administration établit régulièrement des contacts bilatéraux avec chacun des administrateurs en dehors des réunions du Conseil d'Administration. Il procédera toutefois à de telles évaluations formalisées si, au vu de circonstances particulières, cela s'avère nécessaire ou requis.

Administrateur indépendant dans le Comité d'Audit (Disposition 5.2.4)

La majorité des membres du Comité d'Audit doit répondre aux critères d'indépendance. Le Comité d'Audit est constitué de 2 administrateurs non exécutifs, dont 1 administrateur répond aux critères d'indépendance au sens de l'article 526ter du Code des sociétés. Ceci est donc conforme au Code des Sociétés.

Au vu du fait que le Comité d'Audit, dans sa composition actuelle, fonctionne correctement, le Conseil d'Administration (en ce compris les membres du Comité d'Audit) estime qu'une majorité d'administrateurs indépendants n'est pas requise pour assurer le bon fonctionnement du Comité d'Audit. Les membres du Comité d'Audit, tout comme les administrateurs en général, agissent de façon indépendante et aucun d'entre eux n'est en mesure de dominer la prise de décisions au sein du Comité d'Audit.

Audit Interne (Disposition 5.2.17)

Le Code 2009 prévoit qu'une fonction d'audit interne indépendante soit mise en place et que ses ressources et ses compétences soient adaptées à la nature, à la taille et à la complexité de la société. Si la société n'a pas de fonction d'audit interne, la nécessité d'en créer une est évaluée au moins annuellement.

Floridienne ne dispose pas d'une fonction séparée d'audit interne contrairement à ce qui est prévu dans le Code. En revanche, le processus de gestion des risques (opérationnels) est suivi de très près par le Comité d'Audit (nous faisons aussi référence, dans ce cadre-là, à la rubrique « *Contrôle interne et gestion des risques dans le cadre du processus d'établissement de l'information financière* » ci-dessous.

Comités de Nomination et de Rémunération (Disposition 5.3)

Au vu de notre petite taille, le Conseil d'Administration n'a pas mis en place de Comité de Nomination car il estime être à même de remplir cette fonction. Un Comité de Rémunération existe en revanche de manière formelle.

Règlement du management exécutif (Disposition 6.1.)

Nous ne publions pas de règlement intérieur du management exécutif. A ce jour, c'est le Comité de Gestion qui fixe et contrôle les lignes directrices des responsables des différents pôles.

Composition du Comité d'Audit (Disposition 8.2.)

Sparaxis S.A. (représentée par Yves Meurice) a quitté le Conseil d'Administration et le Comité d'Audit de Floridienne en date du 27 mars 2019, et n'a pas été remplacée à cette fonction. Depuis cette date, le Comité d'Audit est composé de deux personnes. Le Comité d'Audit de Floridienne fait rapport au Conseil d'Administration de ses travaux et de ses conclusions (y compris en cas d'opinions dissonantes) et n'a pas vocation à prendre des décisions à la majorité. Dès lors, un Comité d'Audit composé de deux membres nous semble approprié.

3. Contrôle interne et gestion des risques dans le cadre du processus d'établissement de l'information financière

La société a mis en place une structure de contrôle interne et de gestion des risques du processus d'établissement de l'information financière adaptée à sa taille.

Environnement de contrôle

Le Conseil d'Administration représente l'organe de gestion de la société et assure son leadership entrepreneurial dans un cadre de contrôle prudent et d'identification, d'évaluation et de gestion des risques. Au sein du Conseil d'Administration, la société dispose d'un Comité de Gestion composé du président exécutif et de l'administrateur délégué. Ce Comité est épaulé par la Direction financière du Groupe, et au sein de chaque Division, par un Comité Division. Le Comité de Gestion est chargé de mettre en place et de maintenir les contrôles internes appropriés et adaptés à la taille du Groupe pour s'assurer de manière efficace que les objectifs sont atteints en matière de fiabilité des informations financières, et de conformité aux lois et aux règlements.

Le Comité d'Audit, instauré en application de l'article 526ter du Code des Sociétés est composé d'administrateurs non exécutifs et assiste le Conseil d'Administration dans la surveillance de la gestion de la société et de l'ensemble du Groupe, dans le contrôle de l'efficacité de l'ensemble des processus de contrôle interne et externe de la société et dans la surveillance du processus de suivi global. Ce Comité dispose de sa propre charte de fonctionnement.

La société publie son information financière traditionnellement au travers des rapports financiers semestriels et annuels.

Par ailleurs, elle prépare pour chaque exercice un budget annuel qui est discuté et approuvé par le Conseil d'Administration. Les divergences par rapport au plan et par rapport aux prévisions antérieures sont régulièrement mises à jour et analysées par le Comité de Gestion, puis présentées, expliquées et validées par le Conseil d'Administration.

Les responsabilités de chaque organe peuvent être décrites comme suit :

	Conseil d'Administration	Comité d'Audit	Comite de Gestion	Comités Pole
--	-----------------------------	----------------	-------------------	--------------

Information financière et budget	Validation des comptes, deux fois par an et approbation du budget. Définition des règles d'évaluation du Groupe	Discussion des problématiques d'évaluation	Centralisation de l'information financière au niveau du Groupe et suivi des budgets	Collecte de l'information financière et élaboration des budgets
Stratégie	Définition des axes stratégiques du Groupe		Détermination des politiques et follow up	Mise en œuvre des politiques définies et reporting
Investissements	Validation des développements majeurs, organiques ou par croissance externe		Identification des opportunités	Identification des opportunités
Désinvestissements	Décisions de cession d'activité		Identification des Opportunités	Identification des opportunités
Financement	Structure financière consolidée et objectifs		Structuration des financements du Groupe	Structuration des besoins de financement opérationnels
Gestion des risques, contrôle interne, audit interne	Validation des plans d'actions proposés	Propositions au Conseil d'Administration en cas de manquements observés		
Ressources humaines	Le Comité de Rémunération est responsable de la rémunération des membres du Comité de Gestion		Responsable de la rémunération et de l'évaluation des Comités Pôle	Responsables de l'évaluation et des rémunérations au sein de leurs pôles respectifs

Processus de gestion des risques

La politique globale de gestion des risques de Floridienne et de ses filiales dans le monde définit son engagement à assurer un système de gestion des risques efficace à travers le Groupe, dans le but de minimiser autant que possible son exposition aux risques qui seraient de nature à compromettre la réalisation de ses objectifs. Le Comité d'Audit assiste, entre autres, le Conseil d'Administration dans son rôle d'évaluation et de gestion des risques financiers. Il examine régulièrement les domaines dans lesquels les risques sont de nature à affecter considérablement la réputation et la situation financière du Groupe et surveille l'ensemble du processus de gestion des risques de la société.

Le processus de gestion des risques suit deux axes chez Floridienne : la gestion des risques liés au reporting financier et la gestion des risques opérationnels auxquels sont exposées les filiales du Groupe.

Sur le plan de la gestion des risques liés au reporting financier, un inventaire des risques principaux est maintenu tant en ce qui concerne les délais légaux, la fiabilité de l'information financière ou l'indépendance des différentes parties impliquées dans ce processus. Ce relevé sert de fil conducteur à la remontée de l'information, selon une procédure stricte. Les rapports financiers sont établis par le département comptable, revus par la Direction financière et présentés au Conseil d'Administration par le Comité de Gestion, après analyse et sur recommandation du Comité d'Audit. Le département comptable est soutenu par un consultant externe qui dispose d'une connaissance adéquate des normes IFRS, et par un consultant qui est spécialisé en technique de consolidation. Les différentes vérifications opérées aux divers stades de l'établissement de l'information financière portent sur des sujets aussi variés que l'application des IFRS, les opérations significatives de la période, les procédures de consolidation, etc. Les instructions de clôture sont communiquées aux responsables

financiers des différentes filiales et des réunions sont tenues périodiquement. L'ensemble des opérations et processus de vérification fait l'objet d'une checklist de clôture et d'une documentation ad hoc.

En ce qui concerne les engagements financiers, le Groupe adopte également une attitude prudente. Il ne recourt à des opérations de couverture (devises, intérêts ou matières premières) que de façon limitée, et jamais dans un but spéculatif. Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont liés à l'évolution des taux de change, des taux d'intérêt (flottants) sur ses lignes de crédit à court terme ainsi qu'à l'évolution des prix des matières premières dans les Divisions Food et Chemicals.

Par ailleurs, et dans le cadre du processus de gestion des risques opérationnels, le Comité d'Audit de Floridienne a mis en place et fait le suivi du processus d'identification et de gestion des risques à tous les niveaux du Groupe, des filiales opérationnelles au Groupe consolidé, en passant par les holdings de contrôle. Ce processus s'est fait en plusieurs étapes : une étape d'identification des risques au niveau de chaque filiale (*risk matrix*), que ce soient les risques stratégiques, financiers ou opérationnels, et de classification de ceux-ci par ordre d'importance; une consolidation des risques par Division ainsi qu'au niveau du Groupe consolidé ; une évaluation des risques identifiés dans une optique de risque-rendement ; et des propositions de plan d'action à chaque niveau sur les risques évalués comme étant à réduire ou à supprimer. Cette démarche d'analyse des risques a été réalisée en pleine collaboration avec les équipes locales, dans un esprit de prise de conscience de celles-ci à la gestion des risques dans leurs entités respectives, ce qui illustre la philosophie au sein du Groupe à cet égard.

Chaque étape de ce processus de gestion des risques a été validée par le Comité d'Audit, afin de respecter les règles de bonne gouvernance liées à cette étude. Les différentes constatations et conclusions ont été analysées afin de prendre les mesures (financières/opérationnelles) nécessaires. Les mesures et les systèmes à prendre ou à mettre en place sont différents d'une Division à l'autre et d'une société à l'autre, en fonction de leurs spécificités, et nécessitent des plans d'actions à différents niveaux : des actions globales, des actions au niveau d'une Division, et des actions individuelles. Si la formalisation est relativement aboutie en termes de remontée des informations financières, elle continue à se développer dans les autres domaines de risques. Une mise à jour des risques opérationnels (« risk evaluation ») a été réalisée en 2014 par les responsables des Divisions, et a été présentée au Comité d'Audit fin 2014. Au cours de cette revue, le Comité d'Audit n'a pas constaté de nouveaux risques significatifs pour le Groupe, et a pu constater que les principaux risques identifiés faisaient l'objet d'un suivi dynamique par les responsables de Divisions.

Une mise à jour formelle des mesures de contrôle (interne) afin de mitiger les risques (« risk mapping ») identifiés est prévue en 2020 et la validation formelle du fonctionnement effectif des dispositions de contrôle interne (« use tests » et « test of operational effectiveness ») est planifiée pour 2021.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle mises en œuvre reposent sur deux aspects qui sont une supervision rapprochée des opérations financières par le management ainsi qu'une culture Groupe basée sur des valeurs éthiques fortes adoptées par tous les membres du personnel, et en particulier pour les personnes en charge des postes à responsabilités du Groupe.

Comme décrit ci-dessus, l'établissement des rapports financiers semestriels et annuels suit un calendrier précis, selon un format bien défini, et parcourt différentes étapes de vérification par des organes internes et externes spécialisés. Ainsi, l'identification des problèmes comptables se fait par le département comptable central en charge de la consolidation, assisté par un consultant externe spécialisé en IFRS pour les aspects techniques et par le Comité de Gestion pour les questions relatives à l'évaluation globale.

Au niveau des risques généraux liés au business de chaque société, outre la conscientisation des équipes locales à la gestion par les risques, le Groupe engage un processus de contrôle interne sur le sujet. En raison de la taille limitée du Groupe et de ses ressources humaines, ce processus est mis en place afin de couvrir progressivement l'ensemble des aspects opérationnels.

Information et communication

Le Groupe est attentif à l'information financière et aux communications transmises aux marchés. Une attention particulière est portée à l'exhaustivité de cette information afin que les acteurs du marché soient parfaitement informés de toutes les évolutions du Groupe. Les délais de communication avec les marchés font également l'objet d'un contrôle attentif. Le Groupe considère que l'information financière est un instrument de communication essentiel et a établi dans ce sens des règles et des contrôles permettant

d'assurer que les informations financières importantes soient conformes et disponibles.

Ces procédures sont coordonnées par la Direction financière, préalablement à la publication des comptes semestriels et annuels. Les résultats de ces procédures sont examinés de façon attentive par le Comité de Gestion et ensuite avec le Comité d'Audit. Un suivi approprié est donné à chaque problème potentiel identifié et une évaluation d'ajustements éventuels à l'information financière projetée est réalisée.

En ce qui concerne la communication interne au Groupe, celle-ci se passe principalement par des canaux directs quoique moins formels compte tenu de la taille limitée du Groupe Floridienne. Cette communication plus informelle est considérée positivement par Floridienne dans la mesure où en créant le contact entre les personnes, elle favorise l'échange et une culture d'entreprise forte. La communication informelle accélère également fortement les processus décisionnels, ce qui constitue une des forces de Floridienne aujourd'hui.

Pilotage

Le Comité d'Audit est chargé du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôles internes et de gestion des risques.

Le Comité de Gestion et les Comités Divisions sont chargés de la surveillance et de la mise en œuvre du contrôle interne et de la gestion des risques.

Suite à l'analyse des risques menée par le Comité d'Audit, ces organes ont pu apprécier les structures de contrôle interne mises en place au sein du Groupe, aux différents niveaux et selon des formes diverses. De même, le potentiel d'amélioration en termes d'efficacité a été identifié et les mesures d'amélioration mises à l'étude.

Un travail d'analyse de *best practices* et de formation des entités du Groupe sont des points qui doivent encore fait l'objet d'une uniformisation au sein du Groupe afin de faciliter le monitoring de l'application des procédures instaurées.

4. Conseil d'Administration

Au 1^{er} janvier 2020, le Conseil d'Administration était composé comme suit :

Baron Philippe Bodson († 4 Avril 2020)
Président

W. Invest S.A. (Monsieur Gaëtan Waucquez)
Nommé jusqu'en 2021
Administrateur délégué

Beluflo S.A. (Monsieur Loïc Waucquez)
Nommé jusqu'en 2021
Non exécutif et représentant l'actionnaire
Membre du Comité d'Audit

Vicomte Philippe de Spoelberch
Nommé jusqu'en 2021
Non exécutif et représentant l'actionnaire

Vicomtesse Caroline de Spoelberch
Nommée jusqu'en 2021
Non exécutive et représentant l'actionnaire

Madame Caroline de Laet Derache
Nommée jusqu'en 2021
Non exécutive et représentant l'actionnaire

Comte Paul Cornet de Ways Ruart
Nommé jusqu'en 2024
Non exécutif et indépendant
Membre du Comité d'Audit

Freshwater Bay Management S.P.R.L. (Monsieur Herman Wielfaert)
Nommé jusqu'en 2021
Non exécutif et indépendant

Chevalier Marc-Yves Blanpain
Nommé jusqu'en 2021
Non exécutif

Samanda S.A. (Madame Joanne Fuger)
Nommé jusqu'en 2021
Non exécutif et indépendant

Mazars Réviseurs d'entreprises S.C.
Représentée par Peter Lenoir
Nommé jusqu'en 2021
Commissaire

Philippe Bodson († 4 Avril 2020) et W. Invest S.A. (représentée par Gaëtan Waucquez) ayant un rôle exécutif via leur participation

au Comité de Gestion ne sont pas considérés comme indépendants conformément aux dispositions prévues par l'article 526ter du Code des Sociétés (article 7 :87 du Code des Sociétés et des associations et disposition 3:5 du Code 2020).

Beluflo S.A. (représentée par Loïc Waucquez), Philippe de Spoelberch, Caroline de Spoelberch et Caroline de Laet Derache représentent les actionnaires > 10% et ne sont donc pas considérés comme indépendants conformément aux dispositions prévues par l'article 526ter du Code des Sociétés (article 7 :87 du Code des Sociétés et des associations et disposition 3:5 du Code 2020).

Paul Cornet de Ways Ruart, Freshwater Bay Management S.P.R.L. (représentée par Herman Wielfaert) et Samanda S.A. (représentée par Joanne Fuger) répondent à l'ensemble des critères définis par la loi concernant les critères d'indépendance tels que décrites par l'article 526ter du Code des sociétés. Ils sont donc considérés comme indépendants au sein du Conseil d'Administration.

Marc-Yves Blanpain siège comme administrateur non exécutif.

Gouvernance

Diversité du Conseil d'Administration et du Management Exécutif

Engagement

Floridienne met en œuvre les dispositions de gouvernance d'entreprise. Cela comprend des organes de gestion (Conseil d'Administration et Comité de Gestion) composés de membres expérimentés en matière de gouvernance, disposant de profils variés, et apportant une réelle contribution à la gestion du Groupe Floridienne. Ceci, nonobstant la présence d'un actionnaire de contrôle.

La diversité est dès lors un critère repris dans la sélection des nouveaux administrateurs et du Management Exécutif. Floridienne ne tolère aucune discrimination, de quelque nature que ce soit.

Mise en œuvre

Depuis quelques années, Floridienne s'est engagé à renforcer progressivement la présence des femmes au sein de son Conseil d'Administration, qui désormais compte 3 femmes sur un total de 10 membres. Cette composition est conforme aux quotas d'un tiers (arrondi au nombre entier le plus proche) de membres féminins prescrits par la Loi du 28 juillet 2011.

En 2019, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois selon le tableau des présences suivant :

	27 mars	19 juin	25 sept	16 déc
Philippe Bodson († 4 Avril 2020)	P	P	P	P
W Invest (Gaëtan Waucquez)	P	P	P	P
Beluflo (Loïc Waucquez)	P	P	P	P
Marc-Yves Blanpain	P	P	P	P
Paul Cornet de Ways Ruart	P	P	P	P
Caroline de Laet Derache	A	P	P	P
Caroline de Spoelberch	P	P	P	P
Philippe de Spoelberch	P	P	P	P
Freshwater Bay Management S.P.R.L.	P	P	A	P
Sparaxis (Yves Meurice)	A	NA	NA	NA
Samanda S.A. (Joanne Fuger)	NA	P	P	P

P=Présent R=représenté A=Absent NA=non membre du Conseil d'Administration

Il a été débattu de :

- résultats sociaux et consolidés ;
- budget de l'année suivante ;
- projets d'investissements et désinvestissements ;
- cession de participations ;
- politique et pratiques de Corporate Governance ;
- questions de financement du Groupe ;
- organisation de la société ;
- simplification de notre structure ;
- rémunération des membres du Conseil d'Administration et du management exécutif ;
- situation de l'actionnariat ;
- procédures à l'encontre de Floridienne Groupe ;
- situation et mise à jour des risques dans le Groupe ;
- points divers.

5. Comité d'Audit

Conformément à la loi du 17 décembre 2008 entrée en vigueur le 9 janvier 2009, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité d'Audit lors de sa réunion du 27 mars 2009. Ce Comité est composé comme suit :

- Beluflo S.A. représentant permanent Loïc Waucquez, Président (administrateur non exécutif) ;
- Paul Cornet de Ways Ruart (administrateur non exécutif et indépendant).

Beluflo S.A., Président du Comité d'Audit, siège en qualité de non exécutif et représentant de l'actionnaire. Son représentant permanent, Loïc Waucquez, est Ingénieur Commercial de l'Université Libre de Bruxelles (Solvay) et a obtenu la Certification Européenne d'Analyste Financier (CEFA). Loïc Waucquez a travaillé au sein du cabinet de conseil PricewaterhouseCoopers (Corporate Finance Executive) et a exercé des responsabilités financières dans une société active dans les télécommunications. A ce titre, il dispose des compétences requises (comptabilité et audit) par le Code des Sociétés pour la composition du Comité d'Audit.

Paul Cornet de Ways Ruart siège en qualité de non exécutif et répond aux critères d'indépendance tels que fixés par l'article 526ter du Code des Sociétés. Il dispose des compétences requises en matière de comptabilité et d'audit grâce à son parcours académique (master d'Ingénieur Commercial de l'Université Catholique de Louvain et MBA de la University of Chicago) et professionnel (entre autres chez Yahoo! de 2006 à 2011 où il était en charge du Corporate Development pour l'Europe avant d'accepter d'autres responsabilités en tant que Senior Financial Director for Audience et Chief of Staff).

Suite à la cooptation de la société Samanda S.A. pour terminer le mandat d'administrateur de Sparaxis S.A. au sein du Conseil d'Administration de Floridienne, Sparaxis a quitté le Comité d'Audit de Floridienne en date du 27 mars 2019, et n'a pas été remplacé à cette fonction.

L'ensemble de ces administrateurs ont été choisis au sein du Comité d'Audit en vertu de leurs importantes compétences dans les domaines de la comptabilité et de Corporate Governance.

Le Comité d'Audit est chargé des missions suivantes :

1. suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
2. suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de la gestion des risques de la société ;
3. suivi de l'audit interne et de son efficacité ;
4. suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés ;
5. examen et suivi de l'indépendance du commissaire, en particulier en ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à la société.
6. recommandation au Conseil d'Administration pour la désignation du commissaire conformément à l'article 16 §2 du

règlement n° 537/2014.

Au cours de l'année 2019, le Comité d'Audit s'est réuni à deux reprises. Un membre du Comité de Gestion, le Directeur Financier ainsi que le Commissaire de la Société ont assisté à toutes les réunions. Lors de ces réunions, le Comité d'Audit examine l'exactitude et la sincérité des comptes sociaux et des états financiers consolidés de Floridienne et exerce ses responsabilités de suivi en matière de contrôle au sens le plus large du terme, notamment la qualité du contrôle interne et de l'information délivrée aux actionnaires et aux marchés.

En 2019, le Comité a notamment abordé les sujets suivants :

- analyse de la situation de l'audit interne et externe au sein de Floridienne et de ses filiales ;
- analyse de la situation financière et l'endettement consolidé de Floridienne ;
- examen des procédures pour l'établissement des comptes consolidés ;
- revue des valorisations des participations et management estimates dans les comptes consolidés et sociaux au 31 décembre 2018
- examen des comptes consolidés et sociaux au 31 décembre 2018 ;
- examen des comptes consolidés au 30 juin 2019 ;
- revue des risques et évaluation par le commissaire de l'efficacité des systèmes de contrôle interne ;
- examen et suivi de l'indépendance du commissaire, analyse des changements réglementaires relatifs à l'audit légal.

6. Comité de Rémunération

Conformément à la loi du 6 avril 2010 entrée en vigueur le 23 avril 2010, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité de Rémunération lors de sa réunion du 10 décembre 2010. Ce Comité est composé comme suit :

- Freshwater Bay Management S.P.R.L., représenté par Herman Wielfaert, Président ;
- Paul Cornet de Ways Ruart

Freshwater Bay Management S.P.R.L., Président du Comité de Rémunération, siège en qualité de non exécutif et répond aux critères d'indépendance tels que fixés par l'article 526bis du Code des Sociétés.

Paul Cornet de Ways Ruart siège en qualité de non exécutif et répond aux critères d'indépendance tels que fixés par l'article 526ter du Code des Sociétés.

L'ensemble de ces administrateurs ont été choisis au sein du Comité de Rémunération en vertu de leurs compétences en matière de ressources humaines et de politique de rémunération.

Au cours de l'année 2019, le Comité de Rémunération s'est réuni à deux reprises.

7. Comité de Gestion

Le Comité de Gestion est composé de Philippe Bodson († 4 Avril 2020) et de Gaëtan Waucquez. Ce Comité s'est réuni à 18 reprises au cours de l'année 2019. Il assure la gestion journalière de la société, assisté éventuellement des différentes personnes composant le Comité dans chaque Division lorsque la décision requiert des informations spécifiques à la Division concernée.

Le Comité de Gestion est seul responsable de la composition des Comités de chaque Division et de l'exécution des décisions prises par le Conseil d'Administration au niveau du Groupe et dans chaque Division. Les Comités de chaque Division sont chargés de l'exécution des décisions du Comité de Gestion et ce uniquement dans leur Division respectives.

Le Comité de Gestion met en œuvre la stratégie du Groupe telle que définie par le Conseil d'Administration. Dans ce cadre, il gère les moyens de financement du Groupe et les alloue aux investissements et aux développements des Divisions ou du Groupe.

Le Comité de Gestion fait en sorte que le Conseil d'Administration puisse exercer ses responsabilités, en entretenant avec lui,

en permanence, une interaction, un dialogue et un climat de respect, de confiance et d'ouverture. Il soumet au Conseil d'Administration des propositions concernant les sujets sur lesquels le Conseil d'Administration est le seul à se prononcer.

Le Comité de Gestion est aussi le principal interlocuteur de Floridienne vis-à-vis du monde extérieur.

8. Rapport de rémunération

Le Comité de Rémunération a établi le présent rapport de rémunération qui comprend des informations détaillées concernant la politique de rémunération et la rémunération des administrateurs et du management exécutif. Ce dernier étant représenté par le Comité de Gestion (composé de Philippe Bodson († 4 Avril 2020) et Gaëtan Waucquez) étant donné que lui seul est visé par la réglementation du 6 avril 2010.

Politique Générale de rémunération et procédure interne

Pour atteindre les objectifs de notre entreprise dans un environnement entrepreneurial hautement concurrentiel, nous devons pouvoir compter sur des dirigeants qualifiés et talentueux ayant une forte culture de la performance. Afin de maintenir pleinement leur engagement, il est essentiel de disposer d'une politique globale de rémunération compétitive. Les objectifs de la politique globale de rémunération de Floridienne sont les suivants :

- être juste et équitable, en conformité avec les pratiques du marché
- reconnaître et récompenser les meilleures performances
- lier le niveau de rémunération des dirigeants à la réalisation de leurs objectifs prédéfinis et adoptés ainsi qu'au succès global de l'entreprise qui est mesuré sur base de la rentabilité de ses fonds propres
- motiver afin de renforcer notre stratégie commerciale et d'assurer la réalisation de nos objectifs d'entreprise, et
- nous permettre d'attirer et de retenir les meilleurs talents au niveau global.

Notre politique globale de rémunération reflète cet engagement et cette vision.

a. Pour les administrateurs non exécutifs

Les administrateurs non exécutifs de Floridienne perçoivent une rémunération annuelle forfaitaire, en fonction des tâches qu'ils réalisent au sein des organes décisionnels du Groupe. Ils ne perçoivent pas de tantièmes ni de rémunération variable liée aux résultats du Groupe.

Le Comité de Rémunération est attentif à maintenir un niveau de rémunération des administrateurs non exécutifs à la fois motivant et suffisamment attractif pour intéresser des candidats de valeur. La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les prochaines années.

b. Pour le Comité de Gestion

La rémunération des membres du Comité de Gestion est arrêtée par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité de Rémunération qui peut s'appuyer, lorsqu'il le demande, sur les recommandations formulées par un consultant spécialisé.

La rémunération des membres du Comité de Gestion comporte deux parties : une partie fixe et une partie variable.

La partie fixe étant déterminée par le nombre de jours prestés sachant que Philippe Bodson a presté au cours de l'exercice 2019 un nombre déterminé de jours pour le Groupe Floridienne.

La partie variable de la rémunération est fonction d'un critère de performance basé sur l'évolution de la part du Groupe dans le bénéfice net consolidé sur les capitaux propres. Seul Gaëtan Waucquez bénéficie à l'heure actuelle d'une rémunération variable, qui est plafonnée à un an de rémunération fixe.

Dans l'article 15 des statuts de Floridienne, il est prévu que la rémunération variable peut être basée entièrement sur des critères de prestation sur une période d'un an. Il n'est pas prévu un droit de recouvrement de la rémunération variable attribuée sur base d'informations financières erronées étant donné que cette rémunération est versée après approbation des comptes par l'Assemblée Générale.

Il n'existe pas pour les membres du Comité de Gestion de politique d'attribution d'actions, d'options ou tous autres droits d'acquérir des actions.

Il n'existe pas non plus, pour les membres du Comité de Gestion, de plans de pension.

Les membres du Comité de Gestion de Floridienne exercent tous deux leurs fonctions au travers de sociétés de Management.

La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les deux prochaines années.

2. Rémunération des administrateurs non exécutifs

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessous représentent des rémunérations brutes avant retenue des charges fiscales ou les rémunérations facturées si le mandat est exercé par une personne morale.

Elles sont attribuées pour l'année calendrier avant l'Assemblée Générale et payables après l'Assemblée ayant approuvé les comptes. Les rémunérations du Conseil d'Administration sont proportionnelles à la durée de mandat exercé.

Aucun montant de dépense ou autre avantage quelconque ne s'y ajoute, notamment pour le cas de retrait de mandat ou fonction.

En euros	Conseil d'Administration	Comité d'Audit et Comité de Rémunération
Philippe Bodson († 4 Avril 2020)	15.000	
W Invest SA	15.000	
Beluflo SA	15.000	3.500
Marc-Yves Blanpain	15.000	
Paul Cornet de Ways Ruat	15.000	3.000
Caroline de Laet Derache	15.000	
Caroline de Spoelberch	15.000	
Philippe de Spoelberch	15.000	
Freshwater Bay Management S.P.R.L.	15.000	3.500
Samanda S.A.	11.250	

3. Rémunération des membres du Comité de Gestion

Les rémunérations des membres du Comité de Gestion pour les prestations de l'exercice 2019 sont les montants des rémunérations facturées étant donné que leurs fonctions sont exercées via des sociétés de management :

En euros	Rémunération fixe	Rémunération variable
Philippe Bodson († 4 Avril 2020)	65.450	-
Gaëtan Waucquez	343.823	100.000

Les rémunérations ci-dessus ne comprennent pas les rémunérations perçues en leur qualité d'administrateur de la société. Aucune autre rémunération ou avantage quelconque ne s'y ajoute.

4. Indemnité de départ

Aucune indemnité de départ, que ce soit sur base conventionnelle, statutaire, réglementaire, légale ou autre, n'est prévue à l'échéance du mandat des administrateurs non exécutifs, que ce soit volontaire, contraint, anticipé ou à son terme normal. En ce qui concerne les indemnités de départ de Gaëtan Waucquez, il est prévu une indemnité correspondant à un an de rémunération fixe en cas de rupture de contrat à l'initiative de Floridienne.

5. Politique de rémunération pour les exercices sociaux 2020 et 2021

Il n'est pas prévu de modification significative dans la politique de rémunération de Floridienne au cours des prochaines années.

REMUNERATION DU COMMISSAIRE

Durant l'exercice 2019, et conformément à l'article 134 du Code des Sociétés, le commissaire (Mazars Réviseurs d'Entreprises SC) a reçu des honoraires d'audit s'élevant à € 185.717 pour l'ensemble du Groupe (dont € 43.614 au niveau de Floridienne S.A.). Les honoraires pour les autres missions d'audit se sont élevés à € 7.500. Les honoraires facturés par le réseau connexe de Mazars Réviseurs d'Entreprises pour d'autres missions externes à l'audit (*) au sein du Groupe s'élèvent à € 78.457.

(*) conformément art. 133/1 §5 et conformément à l'article 5, § 4, du règlement (UE) n° 537/2014, le Comité d'Audit a donné son approbation pour ces services externes à l'audit. Le montant des honoraires ne dépasse pas les limites définies par l'article 133/2 du Code des sociétés.

OPERATION SUR TITRE FLORIDIENNE

Au cours de l'année 2019, plusieurs personnes liées à Floridienne ont procédé à des achats et des ventes de titres de la société. 893 actions Floridienne ont ainsi été achetées par des personnes liées au Groupe, et 893 actions Floridienne ont été vendues par des personnes liées au Groupe, au cours de l'exercice 2019. Ces transactions ont été renseignées à la FSMA conformément à la législation en vigueur.

EVENEMENTS SURVENUS APRES LA DATE DE CLOTURE

En décembre 2019, une épidémie de coronavirus COVID-19 s'est déclenchée dans certaines parties de la Chine (Wuhan) et s'est aujourd'hui dispersée dans le monde. Cette épidémie affecte particulièrement l'Europe. Tous les pays sont touchés et prennent des mesures pour limiter la propagation du virus.

Les confinements ordonnés dans certains pays et les limitations à la circulation des biens et des personnes vont avoir un impact négatif sur nos opérations, sans que nous puissions – à ce stade – en chiffrer ou estimer l'impact exact. Toutefois, la diversification de notre Groupe et la nature de nos activités devraient nous permettre de mieux résister aux conséquences négatives sur l'économie de cette pandémie.



N° d'entreprise : BE 0403.064.593

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE
FLORIDIENNE SA
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de FLORIDIENNE SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 5 juin 2018, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur recommandation du comité d'audit. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2020. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de FLORIDIENNE SA durant au moins 20 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 99.933.139 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 1.558.560 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Mazars Réviseurs d'Entreprises - Bedrijfsrevisoren
Avenue Marcel Thiry/laan 77 B4, 1200 Bruxelles / Brussel

Société Coopérative
Coöperatieve Vennootschap

Tél: +32 (0)2 779 02 02 - Fax: +32 (0)2 779 03 33 - www.mazars.be - info@mazars.be
TVA / BTW : BE 0428.837.889 - RPM Bruxelles / RPR Brussel - Banque / Bank : BIC BBRUBEBB - IBAN BE44 3630 5388 4045





N° d'entreprise : BE 0403.064.593

Observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur l'annexe C.6.20 aux comptes annuels qui

- (i) fait référence à l'incertitude exposée dans le rapport de gestion et les notes annexes [Note 15] aux états financiers consolidés relative à la valeur comptable de la participation dans la société Larzul, notamment au regard de l'évolution des procédures judiciaires concernant cette société. En tant que société mère du groupe, FLORIDIENNE SA est indirectement affectée par cette incertitude à travers la valeur de ses participations dans les filiales concernées ;
- (ii) mentionne les incertitudes résultant de la crise sanitaire COVID-19 survenue en 2020, dont l'impact ne peut – à ce stade – être chiffré ou estimé de manière exacte.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Description du point-clé d'audit	Comment notre audit a traité le point clé d'audit
<p>L'évaluation des actifs financiers</p> <p>FLORIDIENNE SA détient des participations et créances (à long terme) dans des sociétés du Groupe pour un montant global de 157.325.(000) EUR au 31 décembre 2019.</p> <p>La valeur de ces immobilisations financières est évaluée pour conforter leur valeur comptable par rapport à leur valeur recouvrable dans le cadre de l'activité des sociétés concernées.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des actifs financiers (participations et créances rattachées) constitue un point clé de notre audit en raison</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ de l'importance des montants engagés ; ▪ des incertitudes inhérentes à certains éléments d'appréciation, et plus particulièrement la probabilité de la réalisation des hypothèses retenues par l'organe de gestion quant aux prévisions futures de rentabilité (business plans) et les perspectives de la société dans lesquelles les participations (et créances rattachées) sont détenues. 	<p>Notre approche visant à apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participations et des créances rattachées s'appuie sur l'examen de la situation financière des entreprises concernées et de leurs activités. Plus particulièrement, nos travaux ont consisté principalement en</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ comparaison de la valeur comptable de chaque participation importante et de la quote-part des capitaux propres détenue dans l'entité concernée ; ▪ évaluation de la cohérence des estimations et jugements retenus par l'organe de gestion avec les hypothèses utilisées dans les modèles de valorisation à la base du test de dépréciation annuel (<i>impairment test</i>) préparé par l'organe de gestion dans le cadre plus large des états financiers consolidés du Groupe FLORIDIENNE. ▪ évaluation du risque de crédit et de liquidité des sociétés sur lesquelles Floridienne détient des créances.



N° d'entreprise : BE 0403.064.593

Références aux comptes annuels

Il est fait référence à l'évaluation des immobilisations financières aux annexes C.6.4.1-3, C6.5.1-2, C.6.15 et C.6.20.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

**N° d'entreprise : BE 0403.064.593**

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

*

* *

Autres obligations légales et réglementaires***Responsabilités de l'organe d'administration***

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et d'autres informations contenues dans le rapport annuel, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.



N° d'entreprise : BE 0403.064.593

Aspects relatifs au rapport de gestion

Une opération relevant de l'article 523 du Code des sociétés concernant – à un stade précoce de négociation - une éventuelle vente de titres d'une filiale a fait l'objet d'une délibération du Conseil d'administration du 19 juin 2019, à l'occasion de laquelle deux administrateurs ont fait connaître l'existence dans leur chef d'un intérêt de nature patrimoniale opposé à celui de FLORIDIENNE. A ce jour, aucune décision n'a été prise ou opération engagée formellement, qui aurait eu des conséquences patrimoniales quelconques pour la société. L'organe d'administration indique dans son rapport de gestion que la procédure visée à l'article 7:96 du Code des sociétés et associations sera appliquée de nouveau si une décision est prise ultérieurement sur l'opération évoquée en faisant intervenir des administrateurs ou des personnes liées au Groupe FLORIDIENNE.

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.

L'information non financière requise par l'article 3:6, § 4 du Code des sociétés et des associations est reprise dans le rapport de gestion. Pour l'établissement de cette information non financière, le Groupe ne fait pas mention du cadre de référence européen ou international reconnu. Nous n'exprimons aucune assurance sur des éléments individuels repris dans cette information non financière.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1^{er}, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission. Pour l'établissement du bilan social, la société s'appuie sur les renseignements communiqués par le secrétariat social.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- L'exhaustivité et l'évaluation des droits et engagements hors bilan de la société sont établies principalement sur base des confirmations de la direction et des tiers, à défaut d'inventaire comptable permanent en la matière. Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.



N° d'entreprise : BE 0403.064.593

- La section « *Aspects relatifs au rapport de gestion* » ci-avant décrit les circonstances dans lesquelles l'organe d'administration a jugé prématuré de publier dans le rapport de gestion le procès-verbal de la réunion qui a donné lieu à l'application de l'article 523 du Code des sociétés. Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés ou, à partir du 1^{er} janvier 2020, du Code des sociétés et des associations.
- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Bruxelles, le 24 avril 2020

Mazars Réviseurs d'entreprises SC

Commissaire
représentée par

Peter LENOIR

RAPPORT DES PAIEMENTS AUX GOUVERNEMENTS

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 200

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

Temps plein
 Temps partiel
 Total en équivalents temps plein (ETP)

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein
 Temps partiel
 Total

Frais de personnel

Temps plein
 Temps partiel
 Total

Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
1001	4,3	2,3	2,0
1002
1003	4,3	2,3	2,0
1011	7.215	3.919	3.296
1012
1013	7.215	3.919	3.296
1021	403.383,01	219.092,92	184.290,09
1022
1023	403.383,01	219.092,92	184.290,09
1033	7.903,00	4.292,43	3.610,57

Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP
 Nombre d'heures effectivement prestées
 Frais de personnel
 Montant des avantages accordés en sus du salaire

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003	4,0	2,0	2,0
1013	6.626	3.240	3.386
1023	357.564,48	174.834,96	182.729,52
1033	7.324,00	3.581,15	3.742,85

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	5	5,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	4	4,0
Contrat à durée déterminée	111	1	1,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112
Contrat de remplacement	113
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	3	3,0
de niveau primaire	1200
de niveau secondaire	1201	1	1,0
de niveau supérieur non universitaire	1202	1	1,0
de niveau universitaire	1203	1	1,0
Femmes	121	2	2,0
de niveau primaire	1210
de niveau secondaire	1211	2	2,0
de niveau supérieur non universitaire	1212
de niveau universitaire	1213
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130
Employés	134	5	5,0
Ouvriers	132
Autres	133

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150
Nombre d'heures effectivement prestées	151
Frais pour l'entreprise	152

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	1	1,0
210
211	1	1,0
212
213

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif
- le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305
310
311
312
313
340
341
342
343
350

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'entreprise
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'entreprise

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour l'entreprise

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	5811
5802	5812
5803	5813
58031	58131
58032	58132
58033	58133
5821	5831
5822	5832
5823	5833
5841	5851
5842	5852
5843	5853

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 100, §1, 6°/3 du Code des sociétés)

RAPPORT SPÉCIAL DE L'ASSOCIÉ UNIQUE (SPRL)

sur les décisions et/ou la conclusion d'une opération impliquant un intérêt opposé de nature patrimoniale entre l'associé unique et la société et sur les contrats conclus entre l'associé unique et la société, sauf en ce qui concerne les opérations courantes conclues dans des conditions normales (article 261, 1er et 3ème alinéa du Code des sociétés)

RAPPORT DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE (SA)

sur les contrats conclus entre l'actionnaire unique et la société, sauf en ce qui concerne les opérations courantes conclues dans des conditions normales (article 646, §2, 4ème alinéa du Code des sociétés)

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

d'une société européenne (article 938 du Code des sociétés) ou d'une société coopérative européenne (article 1001 du Code des sociétés)

LES COMPTES ANNUELS

de l'(des) entreprise(s) dans laquelle (lesquelles) la société déposante assume une responsabilité illimitée en qualité d'associé ou membre à responsabilité illimitée (à ajouter uniquement si les codes A, B, C et D dans la section C 6.5.2 ne sont pas d'application) (article 100, §1, 6°/1, alinéa 7 du Code des sociétés)

AUTRES DOCUMENTS

(à spécifier par la société)